LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 43 Saint-Boniface, du 6 février au 12 février 1987

l'événement

Les négociations entre les parents et la Couronne sont entamées

Ça discute ferme

Les négociations viennent de commencer entre la Fédération provinciale des comités de parents et l'avocat de la Couronne. But de la manoeuvre: s'entendre sur les questions à poser à la Cour d'appel.

Comme on le sait, la province veut régler toute la question du droit des francos à gérer leurs écoles via un renvoi à la Cour d'appel. Le geste de la province fait suite à la décision de traîner le gouvernement en cour pour obtenir le respect de la Charte des droits fédérale.

Cette Charte, dans son article 23, donne aux francos le droit de contrôler leurs écoles. C'est en tout cas dans ce sens que la Cour suprême de l'Ontario a interprété cet article 23 en 1984. Résultat: une division scolaire franco pour la région Ottawa/Carleton sera mise en place d'ici 1988.

L'utilisation du renvoi (*reference*) par la province permet de sauter l'étape de la Cour du Banc de la Reine. Une manière de sauver du temps et de l'argent. Toutefois, un renvoi ne sera possible que si la Couronne et les parents arrivent à se mettre d'accord sur les questions à poser à la Cour d'appel.

D'où la nécessité des négociations actuellement en cours. C'est en principe d'ici une quinzaine de jours que l'on devrait savoir si les deux parties ont réussi à s'entendre.

Si oui, la Cour d'appel, la plus haute instance juridique du Manitoba, pourrait examiner les questions d'ici un ou deux mois et dire quelques semaines après si, à son avis, la Loi scolaire manitobaine contrevient à la Charte des droits fédérale.

Dans l'hypothèse où les juges de la Cour d'appel rendaient une décision favorable, toute la question retournera dans l'arène politique.

Il faudra bien en effet trouver une solution politico-administrative pour assurer aux francos le contrôle de leurs écoles. La solution la plus généralement avancée est l'établissement d'une ou de plusieurs commissions scolaires francophones.

Bernard BOCQUEL

L'assemblée est reportée

C'est à cause «du travail énorme» que demande le renvoi que la Fédération des comités de parents a décidé de reporter son assemblée annuelle du 15 février au 25 avril.

Le directeur général de l'organisme, Armand Bédard, ajoute que d'ici la fin avril, tous les éléments du dossier seront en main, fournissant ainsi aux parents toutes les explications requises.



Le Letinsky Café ouvre ses portes du 6 au 14 février au Cercle Molière. Marilyn Monroe (*Louise Cloutier*) et Jacques Prévert (*Claude Dorge*) passent le seuil du temps pour vous accueillir. Le rendez-vous culturel est en pages 10 et 11.

AU SOMMAIRE

- **Le Festival n'a pas finit de lobbyer pour de l'argent**
  Voir page 3

Vous cherchez des pistes pour les relais? Nos suggestions à la 24.

- **Les commissaires d'écoles ont 3 priorités**
  Voir page 7

STÉPHANE JARRE NOUS QUITTE **Voir à la deux**

ÉDITORIAL

La SFM est une machine

Lucien Chaput propose son analyse de l'impopularité de la SFM en démontant les mécanismes du système **Voir page 3.**

TÉMOIGNAGE



Arthur Balcaen a laissé un drôlement bon souvenir. Et pas seulement à La Broquerie.
Voir page 18

Le français, c'est comme l'anglais!

À l'heure où vous lisez ces lignes, Stéphane Jarre commence de petites vacances dans sa Savoie natale. Et comme il aime jaser, il est probablement en train de discuter des mérites du minoritaire.

Que voulez-vous: une année passée comme journaliste coopérant à La Liberté, au Manitoba, dans la Prairie, quand on vient de Paris, avec des grosses montagnes au fond du coeur, ça marque.

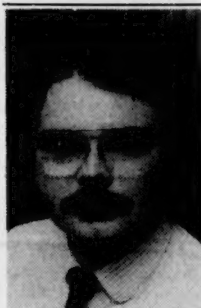
Stéphane Jarre, il faut le souligner d'emblée, est tolérant de tempérament. Notre Savoyard n'a pas débarqué au journal le Petit Robert en bandoulière pour traquer l'anglicisme. Stéphane Jarre a toujours avancé des «suggestions», conscient des extrêmes sensibilités touchant la langue française.

Nos remerciements à la France

Au nom du conseil d'administration de La Liberté, Presse-Ouest Ltée, je tiens à exprimer nos plus sincères remerciements à la France pour nous avoir donné pour une année les services d'un professionnel de l'information, M. Stéphane Jarre.

Les dizaines et dizaines de personnes des régions qui ont été en contact avec lui se joignent certainement aux abonné(e)s de La Liberté et à moi-même pour lui souhaiter nos meilleurs voeux de succès dans sa profession.

Gilbert Sabourin
Président
Presse-Ouest Ltée



Bernard BOCQUEL

«Mon français n'est pas bien bon, mais mes parents parlaient très bien... Celle-là, je l'ai entendue tellement de fois! Ou quand je pense aux anglophones que j'ai rencontrés qui veulent aller au Québec ou en France pour apprendre le bon, le vrai, le seul français. Il n'y a rien de plus exaspérant».

«Car on se comprend largement. Bon, évidemment, il y a des mots différents. D'ailleurs on redécouvre une partie de notre vocabulaire qu'on a laissé tomber sous prétexte que ça faisait vieux, comme garrocher par exemple. Pour tout dire, je suis plus étonné de voir des gens parler encore français que de les voir parler un français différent. Il n'y a vraiment pas de raisons de faire des complexes!»

Ça m'énerve

Par contre, Stéphane Jarre est devenu beaucoup plus sensible au montant de mots anglais qui se glissent dans le vocabulaire français-de-France. Surtout quand ce n'est pas une nécessité. «Là où ça m'énerve, c'est quand on utilise un mot anglais à la place d'un mot français. Les médias, l'élite décident pour tout le monde. Maintenant, on fait du zapping...»

«C'est qu'en Europe le mythe américain est tellement fort. L'américain, c'est moderne, c'est l'avenir. On manque sans doute d'une idée positive de soi. En France, pour faire branché, on truffe la conversation de mots anglais».

Oui, Stéphane, mais tu dis bien week-end plutôt que fin de semaine? «Au début, fin de semaine sonnait comme quelque chose d'imprécis, qui ne désignait pas le samedi et le dimanche. Je dis encore le week-end par habitude. Mais à force d'entendre fin de semaine, je le ressens comme quelque chose de bien défini. Ça ne me choque pas et ça sonne très bien maintenant!»

Un véhicule linguistique

«C'est qu'une langue est quand même largement fonction de l'environnement d'habitudes, de manières de vivre. On se laisse influencer. Si on se contentait du français de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne pourrait pas désigner ici. Donc c'est bien normal que le vocabulaire diffère parfois, parce que l'environnement du Manitoba diffère de celui de France.»

«Même si la France est un agglomérat de minorités, on refuse de vraiment prendre en compte ces minorités. Les minorités sont assimilées à des étrangers, et les étrangers ne sont pas Français. Donc terminé, pas de problèmes.»

Alors comment c'était, minoritaire au Manitoba? «J'ai trouvé ça bien, d'être minoritaire. Mais il ne faudrait pa se laisser enfermer dans cet état de minoritaire. Je ne pense pas que la survie d'une minorité passe nécessairement par un repli. À mon avis, le repli sur soi pour une minorité, c'est un facteur d'assimilation. Parce qu'on ne peut pas créer un microcosme artificiel. Il faut tenir compte de ce qui se passe autour de soi».

«Le bon côté comme minoritaire, c'est qu'on se sent différent. Parce qu'on a accès à la culture dominante, à tous les événements de la majorité. Mais en même temps, on a accès à tout un domaine auquel l'unilingue ne peut accéder. Et là, tu te sens privilégié».

Les réflexions d'un journaliste majoritaire

«Cependant, et toujours de mon point de vue, on ne peut pas former les gens à parler français. Il faut qu'ils y viennent d'eux-mêmes. Sinon, ça donne un statut à part au français, ça l'isole de la réalité. Et, du coup, il ne serait plus sur un pied d'égalité avec l'anglais. Comme si le français ne pouvait pas être un véhicule linguistique au même niveau que l'anglais.»

«Quand on vit en minorité, on peut facilement perdre de vue que ce qui nous différencie de la majorité est tout à fait naturel, normal et que ça n'a rien d'extravagant. En oubliant cela, on risque de projeter une image de soi plutôt négative et peu séduisante pour la majorité.»

«Ceci dit, il ne faut reconnaitre que toute la majorité où qu'elle soit, est naturellement peu portée à douter de sa force. Et qu'elle peut être tentée d'en abuser. Il n'est donc jamais facile pour une minorité de s'afficher ouvertement.»

«D'où le problème: il faut à la fois afficher sa différence pour qu'elle finisse par être reconnue. Mais en même temps, le fait de se montrer différent peut te nuire auprès de la majorité.» Tout ça demande sans doute une ouverture d'esprit de la part des majoritaires et surtout une attitude positive des minoritaires vis-à-vis de leur différence.»

«Car parler français pour parler français, dire que La Liberté c'est bien parce que c'est en français, ça ne tient pas debout. C'est plutôt un encouragement à la médiocrité. Et une minorité ne peut franchement pas se permettre la médiocrité. Çe serait suicidaire. Ni plus, ni moins.»



Pour souligner la solide contribution du coopérant français Stéphane Jarre à l'équipe de La Liberté depuis un an, Presse-Ouest Ltée a tenu à lui donner un cadeau: un tableau de l'artiste manitobain Réal Bérard. Une oeuvre qui illustre tellement bien le Manitoba des légendes, auquel notre Savoyard a été particulièrement sensible.

Sur la photo, on reconnait trois membres du conseil d'administration en compagnie de Stéphane Jarre: Roland Robert, Guy Gagnon et le président, Gilbert Sabourin.

La Liberté espère pouvoir bénéficier des services, entièrement payés par le Gouvernement français, d'un autre journaliste coopérant.



La SFM est une bureaucratie

L'invitation à la 18e assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine a été lancée. À la deuxième personne du singulier. Après tout, lorsqu'on veut faire accroire qu'on est tous membres d'une grande famille, il faut se tutoyer.

Viens voir les réalisations de la SFM en 1986-87, réclame le dépliant servant d'invitation à l'assemblée. **Viens nous dire** ce que devrait être la SFM de l'avenir. **Viens t'informer** des priorités et des moyens proposés pour atteindre les objectifs de la Société. **Viens donner** ton appréciation ou partager tes frustrations! Ça promet d'être très excitant! (*C'est la SFM qui le dit*)

Viens voir. Viens assister. Viens visionner. Viens jaser. Viens faire ce que tu veux, sommes-nous tenté d'ajouter. Mais de grâce, viens!

Le message véhiculé par ce genre d'approche est simple. Plus il y a de personnes à l'assemblée annuelle, plus la SFM se portera bien. Ce qui n'est pas faux en soi. Puisque ce sont les membres présents à une assemblée dûment convoquée qui confèrent à cette association sa légitimité.

Par contre, dans le cas de la SFM, il faut sérieusement se demander quelle légitimité une assemblée annuelle pourrait bien lui conférer. Car c'est un secret pour personne. C'est le Secrétariat d'État, via les critères de ses programmes de subventions, qui décide des priorités de l'organisme qui se veut le porte-parole des Franco-Manitobains.

ÉDITORIAL

Allons un pas plus loin. Et là, le cas des Autochtones canadiens en dit long à ce sujet. Les Affaires indiennes ont créé une bureaucratie pour s'occuper des Autochtones. Au fil des années, cette bureaucratie est devenue une fin en soi. Elle se perpétue, oubliant qu'elle avait été mise en place pour servir une clientèle. Des cadres artificiels qui créent d'autres cadres artificiels. C'est le point que faisait valoir un leader autochtone au Colloque du centenaire de Riel en 1985.

C'est ce qui est arrivé avec la SFM. À travers les années, les subventions sont devenues une fin plutôt qu'un moyen pour arriver à un but précis. La SFM est devenue une bureaucratie qui, en bonne bureaucratie, cherche essentiellement à se perpétuer. De grâce, dites-nous ce que peut bien faire un «agent de concertation régional»!

C'est pour cela qu'une invitation à l'assemblée annuelle, bien qu'elle revête un cachet d'invitation à une grande réunion de famille, manque le but. On peut changer la forme aussi souvent qu'on le veut. Ça ne fera aucune différence. Parce que le fond est vicié. Comme c'est le cas pour les Autochtones, et comme c'est le cas pour toute système bureaucratisée, une bureaucratie est incapable de se renouveler d'elle-même. Encore moins de nous mener vers une nouvelle société. **Parce que la bureaucratie étouffe les gens en place. Même les mieux intentionnés.**

Hasardons déjà une prédiction. Parions qu'à l'assemblée annuelle du 6 et du 7 mars, ce seront encore les mêmes qui y assisteront: les fonctionnaires de la francophonie et une poignée d'autres qui n'hésiteront pas à se tutoyer. Puisqu'ils se connaissent depuis déjà trop longtemps.

Lucien CHAPUT

À cause de la prochaine réforme de la répartition des profits du gambling

Le Festival pense à son lobby pour 1988

Décidément, les responsables du Festival du Voyageur doivent avoir hâte de faire les manchettes pour les mérites de la fête plutôt que pour des questions d'argent.

D'abord il y a eu l'affaire (*encore en suspens*) de l'effacement de la dette auprès de la ville de Winnipeg. Maintenant, voilà que la Province a changé les règles des casinos.

Les jeux de hasard, c'est bien connu, rapportent un paquet d'argent. Ces profits sont largement redistribués sous forme de subventions à toute une variété d'organisations.

Mais au goût de la ministre responsable du gambling, Judy Wasylycia-Leis, ces profits pourraient être distribués en fonction de différentes priorités. «Toutes les options doivent être évaluées si nous voulons subvenir aux besoins d'argent toujours à la hausse dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services essentiels».

Pour tout dire, les besoins financiers du Festival du Voyageur, qui disposait de revenus d'un casino, ne semblent pas essentiels à la ministre.

200 000$

Mais pour cette année en tout cas, les responsables du Festival ne sont pas inquiets outre mesure. Des négociations ont déjà été engagées avec le gouvernement pour obtenir «au-delà de 200 000$»

C'est en effet ce montant qui a été prévu dans le budget de quelque 700 000$ de la fête 1987. «On espère recevoir le montant budgeté de manière à pouvoir respecter notre budget», souligne le président du Festival, Laurent Bisson.

Les organisateurs du Festival comptent sur la compréhension de la ministre pour la simple et bonne raison qu'ils ne pouvaient pas savoir que les règles du jeu allaient être changées deux semaines avant la tenue du Festival. Lorsqu'ils ont préparé le budget 87, ils pouvaient raisonnablement compter sur 200 000$ de profits venant du casino.

Toutefois, depuis mardi 3 février, le gouvernement est en train de tester **son** casino au Centre des congrès. À raison de 5 jours par semaine (*du 3 février au 7 mars; et du 24 mars au 4 avril*). Si l'expérience est jugée satisfaisante, le casino ouvrira à longueur d'année.

La Ville

Ce qui voudrait dire que le Festival du Voyageur n'aurait plus, à priori, un revenu garanti provenant du casino. Vu l'importance des sommes en jeu, Judy Wasylycia-Leis peut s'attendre à un solide lobby de la part du Festival.

Pour l'instant, Laurent Bisson résume ainsi la situation: «Nous avons deux préoccupations. Une à court terme: quel montant aurons-nous cette année? Une autre à long terme: qu'obtiendra le Festival à l'avenir?»

Pour ce qui a trait à l'effacement de la dette de 300 000$ que le Festival a contracté auprès de la Ville en 1981, rien n'est encore décidé. «La Ville est occupée à faire une étude sur l'impact économique du Festival. Je serais surpris si une réponse était donnée avant la tenue du Festival (*du 13 au 22*)».

Rappelons que le Festival a demandé que la dette soit effacée pour des motifs d'ordre purement économique. «Nous avons demandé à la Ville de donner une valeur au Festival. (...) Je pense que le maire comprend que le Festival est important pour la Ville» notait Laurent Bisson voilà deux semaines.

Les organisateurs de la fête veulent éviter que l'événement ne devienne trop commercial. Les bénéfices touristiques sont évalués entre 7 et 10 millions.

Bernard BOCQUEL

Humour

Mais qu'est-ce qu'ils veulent de plus?

Il m'arrive assez fréquemment de rêver d'un Manitoba où les francophones sont majoritaires. C'est sûrement le rêve que je fais le plus souvent.

À part, peut-être, celui dans lequel je me fais attaquer par une demande de subvention. Mais ce n'est pas de celui-là que je veux vous parler aujourd'hui.

Le rêve du Manitoba francophone est normalement assez simple. Je suis en train de marcher dans les rues de Winnipeg. Tout l'affichage est en français: le Centre culturel du Manitoba annonce une exposition de Toulouse Lautrec, CKSB annonce un déjeuner aux crêpes au Centre des congrès.



(Un petit dessin de David McNair.)

Il fait chaud. Les rues fourmillent de gens en shorts et en ceintures fléchées. Je suis debout près de cette célèbre intersection venteuse au coin de l'avenue Portage et de la rue Riel.

Devant la Banque de Montréal, un chansonnier entonne «L'histoire d'antan». Les gens s'arrêtent et laissent tomber leur petit change dans son panier. De l'autre côté de la rue, un saxophoniste timbre de longues notes mélancoliques. Les passants s'arrêtent, sourient et s'empressent de bourrer l'instrument de billets d'un dollar.

Le 1er vendredi du mois

Daniel TOUGAS

En marchant devant Sam le caméraman, je pense à l'événement qui a changé l'histoire de notre province. Apparemment, en 1870, quelques secondes avant l'exécution de Tom Scott, une grosse poutre s'est déplacée dans la toiture du Fort Garry et est tombée sur le front de l'orangiste.

Scott, qui avait la tête dure, n'a pas subi de blessures. Sauf une. Le lendemain matin, son accent en anglais ressemblait vaguement à celui de Jean Chrétien. Pris avec un accent à coucher dehors, il est vite devenu un grand défenseur du fait français au Manitoba. C'était le point tournant.

Non seulement Scott a-t-il convaincu John A. Macdonald du bien fondée des idées de Riel, mais l'année d'après, l'ancien orangiste fut élu maire de St-Norbert sans concurrence.

Soudainement, le Fort Garry (que la ville soupçonnait déjà de ne pas payer ses taxes) s'est transformé en château fort de la francophonie.

Je continue à me promener. Je remarque dans les boîtes à journaux devant la Tour de la Fédération des caisses populaires du Manitoba que La Presse Libre, Le Soleil et La Liberté parlent tous de la crise des services en anglais.

Depuis un an, la minorité anglophone de la province fait pression auprès du gouvernement pour obtenir des services en anglais.

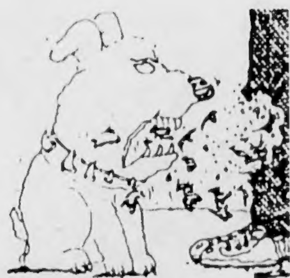
La AMS (la Anglo-Manitoban Society) rencontre aujourd'hui le premier ministre Howard Palud (originaire d'Aubigny) pour discuter de la question. Certains ministres, notamment Eugène Costirain, le ministre des finances et du casino du Festival du Voyageur, ne sont pas favorables à l'élargissement des services.

Dans les régions unilingues francophones du Manitoba, la réaction est violente: «Les Manitobains refusent de se faire servir du 'Dick and Jane'!» lit-on à la une du quotidien La Liberté.

Mais le gouvernement Palud ne peut pas passer sous silence les requêtes des Anglo-Manitobains. Tom Scott a, après tout, aider à fonder la province. Et, franchement, depuis la décision de la Cour suprême dans le cas de George Woods, le gouvernement n'a pas de choix.

Mais il n'y a pas de solutions faciles: les Anglo-Manitobains ne forment que cinq pour cent de la population et ils sont tous bilingues. Ils ont déjà leur association politique et leur «Festival du Colonisateur», qu'est-ce qu'ils veulent de plus?

C'est normalement à ce moment-là que je me réveille en sursaut, et que, dans un flash de lucidité, je commande de la pizza.



LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



 Livre deux

Marius

Aneroïd. Fin de l'été 85. Marius, le vieux chum de Charles-Eugène Langlois (le mari de Marie-Louise Langlois, la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc) est revenu bedrouille de Saint-Boniface. Quels documents recherchait-il? Et le curé Morin qui semble en connaître pas mal long sur le secret de Marius!

«Vous êtes allé passer du temps au Manitoba?» a demandé le curé Ferland en voyant Marius se déplacer vers son coin habituel sur le perron de l'église.

«Oui, j'y suis allé pendant quelques jours», a répondu le vieux Marius en se demandant comment le curé avait pu apprendre sa visite à Saint-Boniface.

«Vous allez régulièrement là-bas, si j'ai bien compris?»

Décidément, Ti-Douard Morin menait une enquête. Au moins durant un sermon, on pouvait se passer de réactions. Mais sur le perron, il fallait se donner en spectacle. Ne divulgue rien Marius, t'es quasiment en garde à vue!

«J'y vais de temps en temps. J'ai toujours de la parenté là-bas et c'est toujours bien de les revoir».

«De la parenté?

«Oui, de la parenté.»

«Tien, je ne savais pas,» a insisté le grand juge d'instruction de la paroisse de Ferland, Saskatchewan, Canada.

«Oui, de la parenté, comme dans cousin, tante, nièce et petit-fils», a rétorqué notre ami octogénaire. Après tout, il avait le droit de considérer les Langlois, Pelletier et Lambert au Manitoba comme sa parenté. Dans le dictionnaire, le mot *parenté*, au sens figuré, par extension, devait sans doute lui offrir cette possibilité.

Euphrème Chabot n'a quand même pas pu éviter de se retourner en entendant ce que le vieux Marius avait répondu à l'homme le plus respecté dans ce coin du pays. On ne parle pas à un prêtre comme ça!

«Je ne savais pas que vous étiez en parenté avec Marie-Louise Langlois».

Marius s'est gratté le derrière de la tête. Qu'est ce qu'il connaissait de Marie-Louise celui-là? À quoi voulait-il en venir?

«Eh bien, monsieur le curé, vos informateurs, pour ne pas dire commères, ont manqué à leur tâche. Et de toute façon...»

«Ne vous choquez pas Marius. Je voulais savoir comment est allé votre voyage à Saint-Boniface, c'est tout. Je ne cherchais pas à vous causer d'ennuis. Je faisais de la conversation. C'est tout. Vraiment. Vous savez comment j'aime parler avec mes paroissiens après la célébration du dimanche...»

Marius commençait réellement à détester notre curé préféré. Son voyage au Manitoba, ce n'était pas de ses affaires. Qu'il se mêle de ses oignons et qu'il me foute la paix!

«Mais dites Jean-Marie... Oh pardon, je veux dire Marius. Je ne sais pas ce qui m'arrive ces derniers temps. Je mélange sans cesse les noms. Je n'en reviens pas. Ça n'a pas d'allure comment j'ai tendance à nommer quelqu'un par un autre nom. Mais vous appeler Jean-Marie, c'est le comble. Je ne comprends pas. Je vieillis peut-être. Je ne sais pas. Comment expliquez-vous un pareil phénomène: je mélange les noms de mes paroissiens et je peux vous réciter par coeur, sans faire de faute, toutes les lettres aux Corinthiens?»

C'était le temps de partir. Marius commençait à comprendre le scénario. Il fallait quitter les lieux, mais comment? Tout le monde les avait entourés et attendait une réponse du vieux Marius.

(à suivre...)

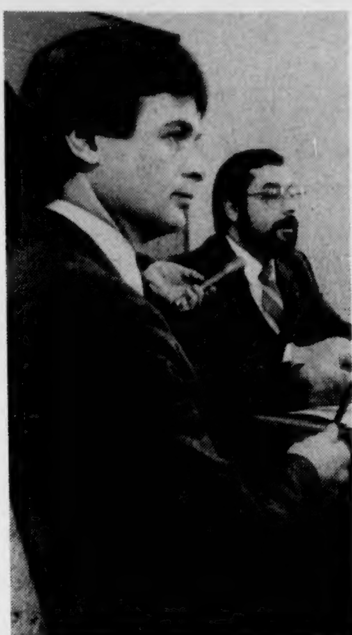
Les objectifs de la SFM pour la réunion annuelle

La 18e assemblée de la SFM (*6 et 7 mars*) se veut un retour aux sources et un renouement avec la communauté.

«La SFM a dû s'éloigner de sa base à cause des dossiers historiques des dernières années», souligne le président, Réal Sabourin.

Avec le thème «Vers une nouvelle société...», la Société voudrait sonder les «priorités et frustrations» des Franco-Manitobains et participer à tracer une nouvelle orientation pour la communauté. Cette orientation «nécessite une interrogation à tous les niveaux», explique Réal Sabourin.

À cet effet, la Société franco-manitobaine a inscrit à l'ordre du jour des ateliers deux débats qui sont d'actualité pour les francophones du Manitoba. Le premier est centré sur l'avenir de la SFM: Avons-nous toujours besoin, comme collectivité, de la SFM en 1987? Le rôle que la SFM joue présentement est-il bien celui qu'elle devrait jouer?



René Fontaine et Réal Sabourin: réintégrer une dimension culturel.

Le deuxième débat fera le foyer sur l'avenir de Presse-Ouest Ltée, la société éditrice de La Liberté. Un comité composé d'anciens présidents de la SFM et de Presse-Ouest présentera ses recommandations.

Lors d'une session spéciale le samedi 7 à midi, la SFM présentera aux membres un plan d'action pour les États Généraux.

Mis sur pied par la SFM, ces États Généraux seront un forum prévu pour l'automne 87 qui permettra aux Franco-Manitobains de parler ce qui les préoccupent.

«Nous espérons que l'assemblée de cette année servira de tremplin pour les États Généraux», souligne Réal Sabourin.

Vu les problèmes qui ont déjà entouré l'organisation des États Généraux, la SFM demeure convaincue de la nécessité d'un tel «sommet».

«Si les réactions au sujet des États Généraux sont faibles, c'est peut-être une raison de plus pour les tenir», suggère le directeur de la Société franco-manitobaine, René Fontaine.

Gros projet

Les ateliers permettront aussi aux participants de revoir la programmation 86-87 avec la présentation du budget vérifié 1985-1986 et le budget non vérifié jusqu'à la fin décembre 86. Les membres pourront aussi donner leur mot sur les priorités en 87-88.

Selon René Fontaine, la programmation de la SFM 87 sera axée sur trois plans: la mise en place et en pratique des services en français; la concertation communautaire pour s'assurer de l'appui et de la participation des organismes et de la communauté; et, finalement le «gros projet de l'année», les États Généraux.

Dans le but d'intéresser plus de membres à participer à l'assemblée cette année, la SFM a voulu réintégrer une dimension culturelle à la réunion. Une soirée «Bière et saynètes» présentée par des organismes francophones aura lieu le vendredi 6 au soir. Également prévue, une conférence du Ministre d'État à la petite entreprise et au tourisme, Bernard Valcourt.

Daniel TOUGAS

Une bonne discussion

En toute liberté

Chère Joanne,

J'ai un ami qui travaille dans un métier qui lui cause de beaucoup de stress. J'essaye de lui dire qu'il devrait trouver un nouvel emploi car il est malheureux. Il ne veux pas m'écouter, mais je crois que si je continue à lui en parler, il va me comprendre et il va laisser son emploi.

Malheureusement, je crois qu'il n'a pas assez de ressources pour trouver un autre emploi. Est-ce que je devrais le convaincre de laisser son emploi, même si c'est possible qu'il aurait de la misère à en trouver un autre?

Inquiet

Cher inquiet,

Je ne doute pas que cela vous afflige de voir votre ami stressé et malheureux, on se sent toujours un peu responsable du bien-être et du bonheur de nos amis.

Quand même, c'est à mon avis une très grande responsabilité que vous prenez en l'incitant à quitter son emploi, car comme vous le mentionnez, il n'aura peut-être pas les ressources pour en trouver un autre.

Prêter une oreille attentive est un signe d'amitié. Mais inciter quelqu'un à prendre une telle décision avec les conséquences que cela implique peut briser la plus solide amitié.

Vous dites que son métier est la cause de son stress, celui-ci n'est peut-être pas l'unique cause, un surcroît de travail, un malaise au niveau des relations avec le patron et/ou les collègues, ou peut-être même un problème extérieur à son occupation peuvent être une grande part du malaise.

Quelquefois une bonne discussion avec les intéressés peut s'avérer salutaire. Et si la situation demeure intenable pour lui, il y a sûrement la possibilité de se recycler dans un domaine où il serait plus comfortable. Plusieurs collèges, institutions et commissions scolaires offrent une grande variété de cours, de jour ou soir selon son horaire, et cela au niveau professionnel.

Avant tout, c'est à votre ami de trouver une solution et surtout de faire le choix qui changera complétement son avenir.

Vous ne pouvez que l'écouter et l'appuyer dans ses démarches pour être mieux dans sa peau.

Joanne Brien

Qu'est-ce qu'il y a de neuf à la SFM ces temps-ci?

Au Conseil d'administration

Faut des États Généraux

Le Conseil d'administration a décidé de prendre en main les États Généraux de la francophonie manitobaine suivant les difficultés rencontrées par le Groupe de travail nommé en octobre dernier par le Conseil des présidents des organismes. À cet effet, un comité ad hoc a été mis sur pied, composé de Réal Sabourin, Lucille Blanchette, Gilles Ferland et Joanne Lambert. La SFM tient à ce que l'événement ait lieu et proposera sous peu un plan d'action au Conseil des présidents.

Elle portera le nom de...

Le Conseil a recommandé à la Ville de Winnipeg de garder le nom de "La Bibliothèque de Saint-Boniface" pour la bibliothèque qui sera aménagée à l'angle Taché/Provencher. Ce nom reflète le mieux le caractère culturel, l'identité historique et l'appartenance communautaire de ce service municipal, a jugé le Conseil.

On appuie Eastman

Le Conseil a décidé d'appuyer une demande de subvention au gouvernement fédéral faite par la Société de développement Eastman, en vue du soutien de son nouveau bureau bilingue à St-Pierre. La SFM versera aussi une somme de 2 000$ pour alimenter les efforts de développement dans six villages francophones de la région du Sud-est.

Au personnel...

Un nouvel adjoint

Suivant la démission regrettée d'Alain Boucher au poste de coordonnateur des programmes, un nouveau poste d'adjoint à la direction a été créé. Ce poste a donc été comblé le 15 janvier dernier par Michel Forest, à qui toute l'équipe souhaite la plus cordiale bienvenue.

Le format de l'assemblée annuelle

Les assemblées annuelles se succèdent et ne se ressemblent pas, cette année grâce à une nouvelle équipe d'organisation. Les services de **Bernice Parent** ont été retenus pour organiser la présentation du contenu de la réunion annuelle, tandis que **Mariette Régnier** a été affectée à l'organisation technique.



Mariette Régnier



Bernice Parent

Bienvenue à la banque bilingue

Le directeur-général et l'agent de planification et de recherche de la SFM ont récemment rendu visite à l'équipe de la Banque fédérale de développement. Ils ont appris que 40 pour cent du personnel de la BFD est bilingue et que tous les services y sont offerts en français. La BFD fait beaucoup plus que de prêter de l'argent: c'est un service d'information et de consultation exhausif qui s'adresse aux apprentis-entrepreneurs et aux autres qui veulent faire de l'expansion. Le tout est gratuit!

Des pressions!

Une quarantaine de bénévoles et d'employés des organismes franco-manitobains, dont le personnel de la SFM, ont participé, les 29 et 30 janvier, à une session de formation en lobbying, donnée par la firme GCI d'Ottawa.

Aux idées...

Une cotisation à vie...

Le Conseil d'administration de la SFM a proposé un amendement aux Règlements généraux qui permettrait aux Francophones de la province de devenir membres à vie de la SFM. En autres mots, les membres ne seraient cotisés qu'une seule fois! Et puis, le Conseil propose deux nouvelles catégories de membres: les organismes et les jeunes de moins de 16 ans. D'autres détails à l'assemblée annuelle...

Au programme

La SFM a entrepris des démarches auprès du cablodistributeur Greater Winnipeg Cablevision pour la retransmission à l'Est de la rivière Rouge de certaines émissions des réseaux de langue française TV Ontario et/ou Radio-Québec. Évidemment, il faut obtenir bien des permissions.

Au revoir!

Bières et saynètes

Notre prochain rendez-vous, après le Letinsky Café et le Festival du Voyageur, ce sera l'Assemblée générale annuelle de la SFM. Ça commence par les bières et saynètes, vendredi 6 mars, montées par des organismes. L'humour et la politique, ça se rencontre parfois!

L'association des commissaires songe à un rapprochement avec MAST

Trois dossiers vont recevoir l'attention soutenue des Commissaires d'écoles franco-manitobains durant les prochains mois: la gestion des écoles françaises; la révision des programmes du secondaire; et un possible rapprochement avec la Manitoba Association of School Trustees.

«Les choses ont bien changé depuis une douzaine d'années. Il n'y a plus besoin de convaincre les gens de la nécessité des écoles françaises. Maintenant, il reste à obtenir le contrôle de ces écoles» évalue Paul Dupuis, le nouveau président des Commissaires d'écoles franco-manitobains.

Paul Dupuis, commissaire de la Rouge, a déjà occupé durant deux années la présidence de l'association des commissaires francos au début des 70, à l'époque où il fallait se battre pour établir le Bureau de l'éducation française.

Clairement, les préoccupations du moment des Commissaires d'écoles franco-manitobains illustrent bien «la grosse évolution» que Paul Dupuis constate avec satisfaction.

En ce qui concerne un rapprochement avec la Manitoba Association of School Trustees (MAST), les discussions sont encore à un stade préliminaire.



Paul Dupuis, le nouveau président des Commissaires d'écoles franco-manitobains. Il succède à Fernand Rondeau de La Montagne.

«La nature du rapprochement n'est pas encore déterminée. Il faut d'abord en discuter plus à fond, à l'exécutif», note Paul Dupuis.

Soulignons au passage que pour la première fois un représentant de MAST était présent à une assemblée annuelle des Commissaires. Il s'agissait du directeur général de l'organisation, Gerry McNeil.

Au sujet de la révision des programmes du secondaire, Paul Dupuis n'est pas non plus en mesure de s'avancer. Bien qu'il estime «qu'on aimerait au moins un cours de français obligatoire au secondaire».

22 des 34 commissaires francos ont participé à l'assemblée annuelle qui s'est tenue la fin de semaine dernière à Portage-la-Prairie. La vice-présidence a été confiée à Guy Lacroix (*La Seine*). Guy Gagnon (*La Rouge*) est secrétaire-trésorier.

6 ou 7 fois

Avec l'exécutif siègent un maximum de deux représentant(e)s par division scolaire membre de l'association. Gabriel Girard (*Saint-Boniface*); Patricia Evans (*Saint-Vital*); Claudette Savard, Pat Martin (*Norwood*); Rose Beaudry (*Agassiz*); Ronald Lagacé (*La Seine*); Jos Legault, Hilda Martens (*Cheval Blanc*); Fernand Rondeau, Grégoire Gaudet (*La Montagne*); Daniel Delaurier, Yvette Leperre (*Turtle River*); Denis Simard (*Birdtail River*).

Paul Dupuis estime que le conseil d'administration se rencontrera «6 ou 7 fois» durant l'année.

Bernard BOCQUEL

Un rare témoignage de Batoche sera publié

«Ce sont les témoignages recueillis à Batoche un an après les événements de 1885», répond Diane Payment lorsqu'on lui demande de situer l'importance du journal de l'abbé Gabriel Cloutier pour l'histoire de l'Ouest canadien.

L'abbé Cloutier (*1851-1930*) avait été envoyé sur place par Mgr Taché en 1886 afin de faire une enquête suite aux troubles des Métis de Batoche en 1885. L'ancien curé de Saint-Norbert et aumônier des prisonniers du pénitencier de Stony Mountain avait transcrit les témoignages des Métis durant l'été 1886.

«Le journal de l'abbé Cloutier constitue l'un des rares témoignages écrits des Métis au sujet des événements de 1885», poursuit l'auteure du livre *Batoche, 1870 à 1910*. «Le document n'est pas très bien connu ou utilisé».



Diane Payment. «Pas très bien connu ou utilisé...»

C'est une situation qui sera rectifiée d'ici un an. Puisque la Société historique de Saint-Boniface (*SHSB*) va publier une édition critique du journal. Le travail de préparation du manuscrit a été confié à Diane Payment et Gilles Martel, un spécialiste de Riel, maintenant professeur à l'Université de Sherbrooke.

Le manuscrit de quelque 400 pages, conservé aux archives de l'Archevêché de Saint-Boniface, sera annoté. Les noms des personnes et des lieux mentionnés dans le document seront identifiés. Il y aura aussi des références à d'autres documents et travaux historiques touchant la question.

PATRIMOINE

Le journal de l'abbé Cloutier qui porte le titre **Rapport sur Batoche en 1885** sera publié dans la série Cahiers d'histoire de la SHSB. En janvier, la SHSB a reçu un octroi de 500$ de la Fondation catholique du Manitoba pour payer en partie les coûts d'édition (*de 3 000 à 4 000$*).

L.C.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B

Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée

390, boul. Provencher.

Tél.: 233-4051

Pour tout service d'assurances

Feu - Vie - Maladie

Assurance voyage - Ferme - Grêle





COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers &Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Comptables en management accredités

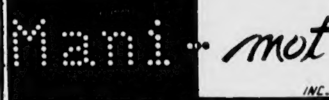
Robert & Company ACCOUNTANTS

Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053

- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

TRADUCTEURS AGRÉÉS



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7

233-8710

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Contactez Andrée Gilbert au 237-4823

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823.

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

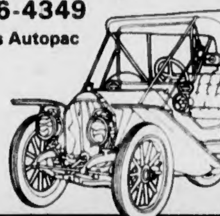
Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body

situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349

Réparations Autopac et privées



Propriétaire: Roland Boisvert

Gérant de service: Ken Labossière

Venez nous voir!

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES

«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies.

CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Rolly's Transistor Services

Réparations de VCR
BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.

Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC





DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD

REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE

"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (MB)

Tél.: **255-0260**
Michael Guertin





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

L'organisation du système judiciaire au MANITOBA

Pour monsieur et madame tout le monde, l'organisation du système judiciaire semble tellement compliquée qu'il est inutile d'essayer d'y comprendre quelque chose. Aujourd'hui, nous nous attaquerons à cette perception en tentant de jeter un peu de lumière sur ce sujet qui fait si peur.

TRIBUNAUX JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIFS

Précisions dès le départ qu'il existe deux catégories de tribunaux: les **tribunaux judiciaires** et les **tribunaux administratifs.**

Les **tribunaux judiciaires**, ce sont les tribunaux traditionnels, nos bonnes vieilles cours de justice. Les **tribunaux administratifs**, ce sont, en BREF, des organismes administratifs qui exercent des fonctions judiciaires, tels la Commission des droits de la personne, la Commission de police et la Régie des loyers.

Comme le présent article porte sur l'organisation du système **judiciaire**, il va de soi que nous parlons exclusivement des tribunaux **judiciaires**, donc des cours de justice.

TRIBUNAUX CIVILS ET PÉNAUX

Les tribunaux judiciaires se divisent eux-mêmes en deux grandes catégories: les tribunaux civils et les tribunaux pénaux.

Devant les tribunaux civils, le procès oppose des personnes qui n'arrivent pas à s'entendre sur l'étendue des droits dont chacune d'entre elles bénéficie. On appelle ces personnes les **parties** et leurs désaccord le **litige**. Les parties soumettent donc leur litige au tribunal et celui-ci rend sa décision d'une manière impartiale en se fondant sur le droit en vigueur.

Devant les tribunaux pénaux, le procès vise à déterminer si une personne est coupable d'un acte répréhensible, soit d'un acte qui nuit au bon fonctionnement de la société. C'est donc l'État qui, à titre de porte-parole de l'ensemble de la société, poursuit devant les tribunaux pénaux les personnes qu'il estime coupables d'actes répréhensibles.

La plupart des comportements ne donnent lieu qu'à une seule forme de procès. Cependant, il y a des cas où un acte peut à la fois faire l'objet d'un procès civil et d'un procès pénal.

Ainsi, à titre d'exemple, le non-respect des clauses d'un contrat peut déboucher sur un procès civil, la trahison peut conduire à un procès pénal et le fait de décharger une arme à feu sur quelqu'un peut mener en même temps à un procès civil et à un procès pénal.

En effet, la personne qui a déchargé l'arme à feu pourra être poursuivie devant les tribunaux civils en dommages-intérêts (*en vue de l'obtention d'une compensation financière*) et devant les tribunaux pénaux pour négligence criminelle ou meurtre.

LES QUATRE NIVEAUX DE TRIBUNAUX

Il existe quatre niveaux de tribunaux judiciaires qui ont compétence pour rendre des décisions se rapportant au droit manitobain: la Cour provinciale, la Cour du Banc de la Reine, la Cour d'appel et la Cour suprême du Canada.

La Cour provinciale

La Cour provinciale est formée de deux divisions ou chambres: la Division criminelle et la Division de la famille. La Division criminelle a compétence pour entendre l'immense majorité des causes pénales. La Division de la famille a compétence pour entendre, à l'extérieur de la grande région de Winnipeg, les causes relevant du droit familial provincial.

La Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine est notre tribunal de droit commun (*à ne pas confondre avec «common law»*). Cela veut dire qu'elle a compétence comme tribunal de première instance dans tous les domaines qui ne sont confiés ni à la Cour provinciale ni à des organismes administratifs.

Elle a par ailleurs compétence pour entendre les appels relatifs à certaines décisions de la Cour provinciale et pour contrôler la légalité des décisions rendues par certains tribunaux administratifs.

La Cour du Banc de la Reine est elle aussi formée de divisions ou chambres. La **Division criminelle** entend en première instance les causes qui se rapportent à des infractions graves et entend en appel les affaires décidées par la Cour provinciale.

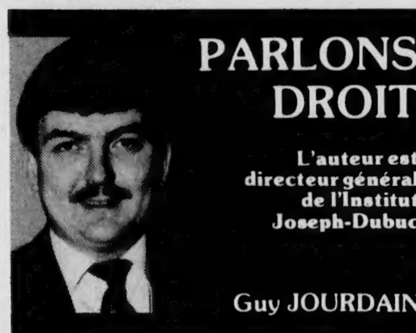
La Cour des petites créances, qui fait partie de la Cour du Banc de la Reine, sans en former une division officielle, entend en première instance les causes qui mettent en jeu une somme de moins de 1 000$.

La **Division civile** entend en première instance toutes les causes qui mettent en jeu une somme de 1 000$ ou plus et entend en appel les décisions de la Cour des petites créances.

La **Division de la famille** entend, dans la grande région de Winnipeg, toutes les causes qui se rapportent aux relations familiales et, à l'extérieur de cette région, celles qui ne sont pas du champ de compétence exclusif de la Cour provinciale.

La Cour d'appel

La Cour d'appel entend les appels provenant de la Cour du Banc de la Reine et certains des appels provenant de la Cour provinciale. La Cour d'appel est formée de sept juges et au moins trois d'entre eux siègent lors de l'audition d'une cause.



De plus, la Cour d'appel et, depuis tout récemment, la Cour du Banc de la Reine entendent les renvois du gouvernement du Manitoba. Le Conseil des ministres peut en effet soumettre une question juridique à l'un ou l'autre de ces tribunaux et lui demander de se prononcer. La décision du tribunal n'a pas de valeur contraignante, mais son poids n'en demeure pas moins considérable.

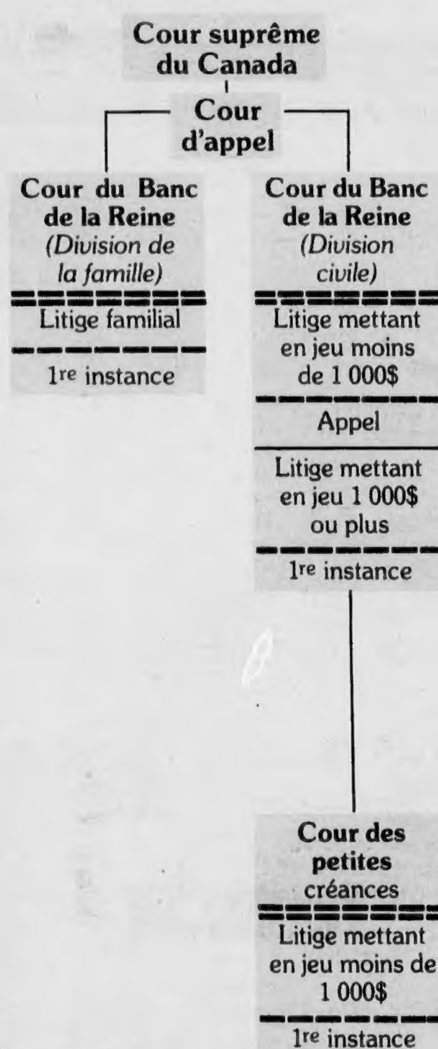
La Cour suprême du Canada

La Cour suprême du Canada entend les appels provenant des cours d'appels de tout le pays. Comme son nom l'indique, la Cour suprême est le plus haut tribunal du pays et ses décisions ne peuvent être portées en appel. La Cour suprême est formée de neuf juges, dont trois sont obligatoirement choisis parmi les juges et avocats du Québec.

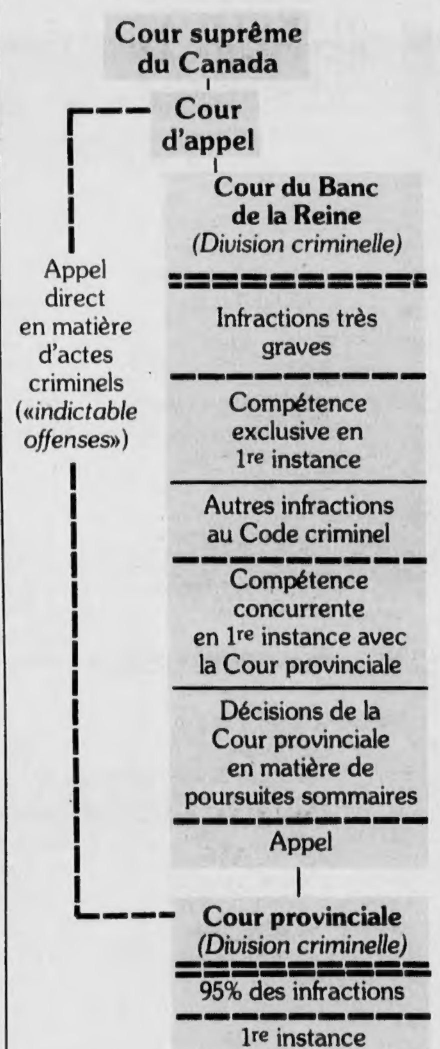
Comme la Cour d'appel et la Cour du Banc de la Reine, la Cour suprême entend des renvois. Ceux-ci lui proviennent du gouvernement fédéral. Le mécanisme des renvois applicable à la Cour suprême est en tous points semblable à celui qui régit les renvois à la Cour d'appel et à la Cour du Banc de la Reine du Manitoba.

ORGANIGRAMME du système judiciaire de la grande région de Winnipeg

Tribunaux civils



Tribunaux pénaux



NOTES TERMINOLOGIQUES

Nous aurons l'occasion, dans le cadre des chroniques portant sur le déroulement des procès civils et pénaux, d'étudier des expressions difficiles propres à chacun de ces domaines. Aujourd'hui, nous nous contenterons de quelques brèves lignes concernant les différences d'emploi, en français et en anglais, du couple **cour/tribunal** et **court/tribunal.**

À toutes fins pratiques, en français, les mots **cour** et **tribunal** sont synonymes. Cependant, l'usage moderne semble faire de **tribunal** le terme générique, c'est-à-dire celui qu'on emploie lorsqu'on ne parle pas d'un tribunal en particulier. Citons comme exemple «les tribunaux de première instance» ou «les tribunaux américain».

Dans les cas contraire, soit lorsqu'on parle d'un tribunal en particulier, on emploie le mot **Cour**, par exemple «la Cour provinciale» ou «la Cour du Banc de la Reine». Ainsi, on dira «les tribunaux fédéraux» en parlant de tous les tribunaux constitués par le Parlement fédéral et «la Cour fédérale» en parlant de ce tribunal en particulier.

En anglais également, les mots **court** et **tribunal** sont à peu près synonymes. Cependant, l'usage moderne veut que le mot **court** soit réservé aux tribunaux judiciaires et le mot **tribunal** aux tribunaux administratifs. Ainsi, on dira «the courts of first instance» pour parler des tribunaux de première instance et «the tribunal» pour parler d'un tribunal administratif en particulier, par exemple la Commission des relations du travail.

La série **PARLONS DROIT**, rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État, abordera encore 3 autres sujets:

- **Comment se déroule un procès civil?** (La Liberté du 20 février 1987)
- **Comment se déroule un procès pénal?** (La Liberté du 6 mars 1987)
- **Comment les lois sont-elles adoptées au Manitoba?** (La Liberté du 20 mars 1987)

Un bon horaire au



Daniel TOUGAS

Schedules. Si vous avez jamais été pris avec votre partenaire dans une dispute qui semble déboucher sur absolument rien, sinon une frustration croissante, Schedules vous fera rire.

Cette pièce du dramaturge winnipégois Bruce McManus fait vivre les meilleurs et les pires moments de la vie conjugale.

Ed (*Robert King*) et Donna (*Susan Sneath*) sont un jeune couple qui n'ont pas passé une soirée seuls ensemble sans les enfants depuis un bon nombre d'années.

Un soir, pour s'extraire du cercle éternel qui existe entre le boulot, les agendas, le téléphone, les enfants et les garderies, ils décident de faire garder leurs enfants chez les parents de Ed qui sont en visite à Winnipeg.

Une fois seuls dans leur maison, parmi les jouets abandonnés partout par terre, le couple ne sait carrément pas par où commencer. Faut e d'autre chose, ils se mettent à s'engueuler, s'accuser et se taper sur les nerfs: Ed cherche une solution logique, Donna veut que ce soit plus spontané.



Robert King et Susan Sneath passent une première soirée sans leurs enfants dans «Schedules» au Prairie Theatre Exchange.

«Qu'est-ce qu'on faisait avant les enfants?» demande Donna pendant un rare moment calme. Et Ed répond: «On rêvait à tout ce qu'on a maintenant: une maison, des emplois stables, des enfants.»

Ni l'un ni l'autre de ces deux personnages, qui restent seuls sur la scène pendant toute la durée de la pièce, nous sont très sympathiques. Ce qui rend la situation d'autant plus réelle. Ed n'est pas du tout commode. Donna est plutôt névrotique. Et les deux rôles sont joués avec beaucoup de naturel.

La seule faiblesse de la pièce se situe au niveau du «timing», si important dans une comédie de ce genre. Certaines répliques humoristiques du texte de McManus n'ont pas été exploitées à fond.

D'autres répliques, par contre, se suffisent à elles-mêmes. Par exemple, lorsque Ed suggère qu'ils ne sortent pas souvent dîner dans les restaurants, Donna lui dit qu'ils y vont souvent avec les enfants.

«Ce n'est pas des dîners ça, s'exclame Ed, c'est un test pour déterminer si vous êtes un maltraiteur d'enfant latent!»

Malgré certains petits accrocs, **Schedules** demeure une très bonne soirée au théâtre.

(Au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 15 février).

télé-horaire du lundi 9 février au dimanche 15 février



du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h30 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 D'une série à l'autre:
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 9 fév.

18h30 À guichets fermés
En provenance de Winnipeg. Rémi Bouchard.

19h00 L'agent fait le bonheur
Benoît perd son sang-froid devant les avances d'une charmante citoyenne de Charlesville.

19h30 Poivre et sel
Le jour de la St-Valentin, Marie-Rose veut rendre heureux tous ceux qui ne le sont pas.

20h00 Des dames de coeur
Claire est inquiète. Laurence gardera-t-elle son secret?

22h15 Le Parc des Braves
Marcel s'enrôle dans l'armée et vient faire ses adieux à Flore.

22h45 Décibels
Inv. Michel Robert.

23h15 Cinéma
Un Américain à Paris. Comédie musicale réalisée par Vincente Minnelli. Avec Gene Kelly, Leslie Caron. Un peintre américain qui vit à Paris est remarqué par une riche compatriote qui veut l'aider à réussir. Mais il s'éprend d'une vendeuse.

mar. 10 fév.

18h30 Génies en herbe
Précieux-Sang affronte La Broquerie.

19h00 La clé des champs
Le bonheur garanti. Le député local vient trouver Jean-Louis.

19h30 Ultraquiz lance et compte
Deux équipes formées chacune de 5 personnalités du monde des médias, jumelées à cinq concurrents en studio, s'affrontent dans une partie de hockey où l'on marque des buts en répondant correctement à des questions sur notre sport national et la série dramatique «Lance et compte». Dominique Michel anime en compagnie d'une vedette de «Lance et compte». Réal. Michel Beaudet.

20h00 Le matou
(2e de 6). La cuisine de La Binerie est transformée par l'arrivée de Picquot. Avec son chat sous le bras, le petit Émile, un gamin de six ans, passe une bonne partie de son temps au restaurant.

22h15 Dallas

23h15 Rencontres
Lisbeth Rocher (reprise).

23h45 Cinéma
Viens chez moi, j'habite chez une copine. Comédie. Avec Michel Blanc. Bernard Giraudeau. Ayant perdu son emploi et son logement, un jeune homme se réfugie chez un couple d'amis. Mais cette hospitalité temporaire risque de devenir permanente (fr. 81).

merc. 11 fév.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h30 Rendez-Vous 87
Du Colisée de Québec. Match de hockey entre les étoiles de la Ligue nationale de hockey et l'équipe nationale soviétique.

22h15 Cinéma
Les égouts du paradis. Drame policier réalisé par José Giovanni. Un photographe veut cambrioler une banque en passant par les égouts de la ville (fr. 79).

jeu. 12 fév.

14h30 Cinéma
Les Misérables. (1ère époque) Mélodrame d'après l'oeuvre de Victor Hugo. Avec Jean Gabin, Bernard Blier et Bourvil (1ère de 2). (2e époque diffusée demain, même heure).

18h30 Insolences d'une caméra

19h00 Les grands films
Le retour de l'étalon noir. Drame d'aventures. Un jeune garçon se fait enlever un magnifique cheval qui l'avait sauvé d'un naufrage. Il se rend au Maroc où il espère retracer les ravisseurs (amér. 83).

22h15 Manon
Le concours. Gerry organise un concours pour venir en aide aux enfants handicapés.

22h45 Défilé Rendez-Vous 87
De Québec. **Le défilé de nuit.**

vend. 13 fév.

14h30 Cinéma
Les Misérables.

18h30 Rendez-Vous 87
Du Colisée de Québec. Match de hockey entre les étoiles de la Ligue nationale de hockey et l'équipe nationale soviétique.

22h45 Cinéma
Alien: le huitième passager. Drame de science-fiction. L'équipage d'un remorqueur de l'espace est appelé à explorer une planète inconnue où on a décelé des signes de vie. Un des astronautes est attaqué par un organisme vivant aux apparences de poulpe (brit. 79).

sam. 14 fév.

13h10 Défilé Rendez-Vous 87
Reprise des faits saillants du «Défilé de nuit Rendez-Vous 87» diffusé le jeudi 12 février à 23h15.

18h00 Juste pour rire

19h00 La soireé du hockey
En direct de Montréal, les Jets de Winnipeg affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe sans jamais oser le demander. Film à sketches réalisé et interprété par Woody Allen.

dim. 15 fév.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en la nouvelle chapelle de l'Université de Moncton par le père Jean Bourque.

11h00 La semaine verte

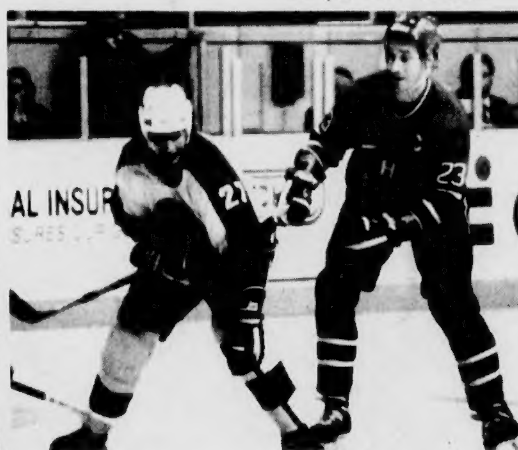
12h00 Rencontres
Inv. Amir Taheri, journaliste iranien. Int. Denise Bombardier.

13h30 Jeux d'hiver du Canada
Cérémonies d'ouverture. En direct de Sydney au Cap Breton.

16h00 Second Regard
Le frère Jérôme. Né en 1902, le frère Jérôme fit des études à l'école des Beaux-Arts et enseigna le dessin au Collège Notre-Dame. Sa rencontre avec Paul-Émile Borduas marqua sa vie de peintre.

19h00 Les beaux dimanches
La soirée des Prix Gémeaux. En direct de la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal, remise des Prix Gémeaux décernés aux artistes et artisans de la télévision francophone au Canada.

21h00 Les beaux dimanches
Les Ballerines. (dern. de 2). La vie et la carrière de dix des plus célèbres danseuses du XIXe siècle et du début du XXe incarnées par Carla Fracci.





Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Prairie Theatre Exchange

True Stories. David Byrne, le chef de file d'un des groupes les plus innovateurs des années 80, «The Talking Heads», a réalisé un curieux petit film avec True Stories. Et c'est peut-être le portrait de notre ère.

Byrne, que Time magazine a récemment appelé l'homme de la renaissance des 80, se propose lui-même comme narrateur désabusé dans cette célébration de l'ordinaire.

Habillé en chapeau de cowboy et chemise brodée, Byrne pose un regard tantôt cynique, tantôt ridicule, sur les habitants de **Virgil, Texas**. Cette petite ville mythique du sud des États-Unis vit littéralement par et à travers l'industrie de la microélectronique.

Les habitants de Virgil sont à mi-chemin entre la mentalité paysanne du cowboy et la vie frénétique de l'industrie de la haute technologie. La télévision est partout.

Les gens recherchent à tout prix ce qui est différent, spécial, extraordinaire: le ministre du village se sert d'un immense écran vidéo à l'église pour faire passer son message anti-haute technologie. Une femme dit avoir écrit toutes les chansons d'**Elvis**, «Billy Jean» de **Michael Jackson** et avoir connu personnellement de nombreuses personnes célèbres.

Un autre personnage n'est pas sorti de son lit depuis plusieurs années. «Pourquoi le faire, souligne le narrateur d'un ton neutre, quand on a tout l'argent qu'il nous faut?»

Tout le monde veut se rendre «spécial» dans ce monde apathique, où l'architecture a été réduite à des boîtes en métal. Où la banlieue n'est qu'une succession de maisons avec des portes de garage qui couvrent toute la devanture. Où le centre d'achat a remplacé la maison ou la place publique comme lieu de rencontre social.

«Pourquoi fréquenter les boutiques «funky» du centre-ville lorsqu'on peut circuler dans un endroit beaucoup plus propre comme ce centre d'achat dit **David Byrne**. Et, de plus, il n'y a pas de problème pour stationner l'auto!»

Le narrateur lui-même passe la moitié du film sur l'autoroute dans sa décapotable rouge.

Au sein de toute cette folie moderne, il y a **Louis Fyne**, un célibataire, employé de l'usine électronique, qui ne voudrait rien d'autre dans la vie que de se trouver une femme. «Someone to love». Tout au long du film, il essaye, il essaye, il essaye.

True Stories est bel et bien une comédie. Mais il faut y mettre du sien. Les blagues sont nombreuses, mais il faut les chercher! Souvent quand on rit, on rit jaune, parce que c'est, avec une touche d'exagération et une très bonne bande sonore, un petit peu de ce que tout Nord-Américain est en train de vivre.

(Un film à voir si vous aimez les défis).



L'ambassadrice la plus connue de l'Acadie, Edith Butler, prendra la scène du Rendez-Vous le 21 février, à 14h et à 20h30, dans le cadre du Festival du Voyageur.

◆

Vous vous souvenez il y a quelques semaines du concours pour trouver un slogan au parfum par excellence des Franco-Manitobains, «Quorum»?

Quorum, comme on le sait, c'est le nombre minimum de membres présents à une réunion d'un conseil ou d'un comité pour qu'on puisse prendre des décisions légales.

Cette eau de toilette aux connotations réunionesques a inspiré chez nos lecteurs des slogans aussi divers que «Quorum... l'essence de la discussion» et «Quorum, pour arriver le nez en l'air».

Un gros merci à tous ceux qui ont participé au concours.

Le slogan gagnant qui nous vient de Marie-Lyne de Saint-Boniface, est celui-ci: *(roulement de tambour)* **«Quorum... votre présence se fait sentir...»**

Bravo à tout le monde!

La Tougâterie: *Qu'est-ce que le Festival du Voyageur et la Société franco-manitobaine ont en commun?*

Leur âge. Les deux fêtent cette année leur 18e anniversaire.

◆

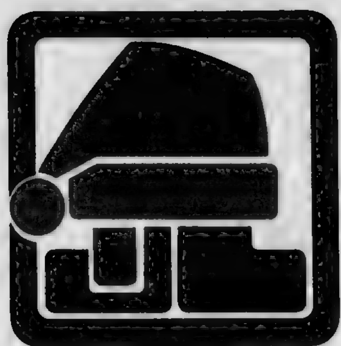
En partant: Cette semaine à la télévision de Radio-Canada, le pianiste **Rémi Bouchard** sera la vedette de l'émission «À Guichets fermés», le lundi 9 février.

Le 100 Nons vous invite aussi à une soirée sociale de la **Saint-Valentin** au gymnase du Centre culturel franco-manitobain, le samedi 7 février.

Vous avez devinez le nom de la soirée? «La soirée des 100 coeurs». *Get it?*

En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels? Écrivez-moi à:
En toute liberté
a/s La Liberté
C.P. 190 R2H 3B4
(Les lettres peuvent être anonymes et de toute façon la confidentialité sera respectée).



Festival du Voy

SPECTACLES

Le Rendez

C-Weed



Samedi 14 février
20:30 heures
Animateur: **Winston Wuttunee**
Billets: 10,00$

16e Concours annuel de violon et gigue





Dimanche 15 février
de 12:30 à 18 heures

Des prix d'une valeur de 1 200$

Inscriptions au concours de 11 heures à midi

Musique
Free Lance (Denis Encontre)

Entrée: 6,00$
Bienvenue aux violoneux/violoneuses, gigueux/gigueuses, amis du Voyageur.

Commandité par:
La Brasserie Labatt Labatt's

La Brasserie

CACHALOT



ODETTE COULOMBE et PIERRE DAVID



Dimanche 15 février
20:30 heures
Billets: 8,00$

LES MAUVAIS COMPAGNONS

Marie-Claire Séguin

Lundi 16 février,
20:30 heures
Billets: 10,00$





Marie-Claire Séguin sera présentée à Télé-Relais, à 18h30, à la télévision de Radio-Canada.

Zachary Richard

Mardi 17 février
20:30 heures
Billets: 10,0

À GUICHET FERMÉ

Commandité par:





Danseurs de la Rivière-Rouge et Pierre Chartrand



Mercredi 18 février,
20:30 heures

Billets: 8,00$



Les Danseurs de la Rivière-Rouge seront présentés à Télé-Relais, à 18h30, à la télévision de Radio-Canada.

Billets en vente au Rendez-Vous, 768, avenue Taché ***Vous pouvez rése***

ageur

Vous

du 13 au 22 février

15e Concours annuel Canadien des barbus



Jeudi 19 février
de 20:30 heures à 1 heures

Billets: 7,00$

Spectacle/danse

Catégories
1 — Barbe style Voyageur
2 — Barbe Festival (rasée)
3 — Moustache seulement
4 — Barbe soignée

900$ de prix à gagner

Animateur: **Maurice Paquin**
Musique: **Cachalot**

Inscription avant/ou le 12 février 1987
à l'Hôtel Pembina (angle Pembina et Parker) de 19 à 22 heures

Commandité par:



Farcetival



Michel «Racing» Barrette



Jean-Claude «JICI» Lauzon



Maurice «Y'a rien là» Paquin



Vincent «Bowling» Dureault

Vendredi 20 février, 20:30 heures
Billets: 10,00$
Commandité par:



La Société franco-manitobaine



Edith Butler

Samedi 21 février
Matinée à 14 heures ... 10,00$
Soirée à 20:30 h... Billets: 12,00$

Co...ite par:

À GUICHET FERMÉ

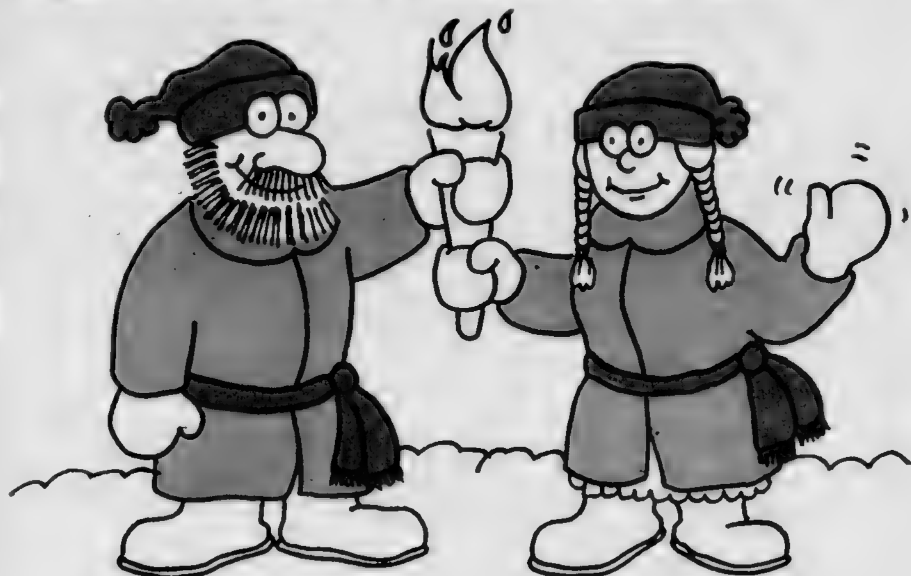
La Brasserie Labatt





...ver en composant le 233-9214

Marche des retrouvailles



Vendredi 13 février
à 19:30 heures

Départ du Parc du Voyageur

Nouvelle activité pour tout le monde afin d'inaugurer le Festival et illuminer les rues de Saint-Boniface

4 circuits différents avec départ et arrivée au Parc du Voyageur

Flambeau: 1,00$/chacun

Une marche inoubliable pour tous les participants.

FEU DE JOIE ET SPECTACLE AU PARC DU VOYAGEUR

pour tous les participants de la «Marche des retrouvailles» de 21 à 23:30 heures.

Maître de cérémonie: **Vincent Dureault**

Défilé Voyageur

Thème:
«VERS DU NOUVEAU PAYS»
Samedi 14 février
à 12 heures

Route du 18e défilé du Voyageur 1987:
Départ du Palais législatif; vers l'est sur Broadway, sud sur Main, est sur Marion, nord sur Taché, est sur Provencher, nord sur St-Joseph jusqu'au Parc du Voyageur.

Faites voir votre macaron

Avec l'achat de votre macaron de participation 1987 (adultes 3,00$; enfants, étudiants, âge d'or 1,25$) vous aurez droit à l'ENTRÉE GRATUITE à certaines activités du Festival et à un rabais de 1,00$ à d'autres.
Faites voir votre macaron pour ENTRER GRATUITEMENT aux endroits suivants:



— **Exposition et vente d'artisanat à la Cathédrale**
— **Télé-Relais au Rendez-Vous***
— Poste de la Rivière-Rouge
— Parc du Voyageur
— Fort Gibraltar

Macarons disponibles aux:
— **relais, détaillants de souvenirs, bureaux du Festival**

ÉPARGNEZ 1,00$ à tous les relais

* Ne s'applique pas aux spectacles en soirée au Rendez-Vous.

Montrez votre macaron à Paris

Air Canada, avec la participation du Festival du Voyageur, offre en prix un voyage pour deux personnes à Paris.

L'Agence de Voyage D'Eschambault se chargera de tous les préparatifs; ils réserveront deux places sur l'envolée Air Canada de votre choix ainsi qu'une chambre d'hôtel pour deux nuits à Paris.

Pour participer, vous n'avez qu'à acheter un macaron de participation du Festival du Voyageur 1987, disponible aux sites d'activités et chez les détaillants de souvenirs du Festival. Remplissez votre coupon et déposez-le dans les tonneaux de tirage spéciaux situés au Parc du Voyageur, au Rendez-Vous, 768, avenue Taché, ou au Centre culturel franco-manitobain, 340, boul. Provencher. **Air Canada**

C'est décidé: je tranche dans le vif



André BRIN

VOL 86-87

Il est grand temps de mettre les points sur les «i». Temps de régler toutes les questions brûlantes des dernières semaines dans le monde du hockey.

C'est donc un long 5 sur 5 qui répondra à la plupart de vos questions.

Pour ce qui est de l'affaire **Pat Quinn**, je pense que la meilleure punition aurait été de le forcer d'entraîner les Canucks.

Il n'y a qu'une personne qui ne pleure pas le fait que Wayne Gretzky a eu moins de votes que **Mario Lemieux.** C'est bel et bien «Monsieur Waynederful». Je lui donne des points pour sa sagesse dans toute cette situation ridicule.

Un autre qui a surpris lors de cette contreverse a été Lemieux. Il a demandé aux entraîneurs de mettre Gretzky avant lui sur le premier trio. Ça a pris beaucoup d'humilité pour un gars qui, d'habitude, a la tête enflée à la grandeur de l'État de Pennsylvanie.

Dan Frawley, allier droit des Penguins de Pittsburgh, a reçu 5 910 votes. Ceci démontre que **a)** les supporteurs des Penguins sont au moins 5 910; ou **b)** il y a 5 910 idiots qui pensent que Frawley serait plus utile à l'équipe d'étoiles que, par exemple, Mike Bossy; ou **c)** Frawley est un bien meilleur joueur que ses statistiques ne le démontrent.

Normand Rochefort pense qu'il devrait faire partie de l'équipe d'étoiles de la Ligue Nationale. Réaction: vous voyez les retombées d'un vote massif pour Clint Malarchuk! Tout le monde pense avoir sa place dans l'équipe d'étoiles.

Ça me surprendrait beaucoup s'il y a quelqu'un parmi les avides du hockey qui pourrait reconnaître **Malarchuk** dans une foule. Ce n'était pas un vote de popularité, c'était un vote partisan.

Une fois pour toutes: qui aide qui? Marcel Dionne ou Luc Robitaille? Plus moyen de dire que Robitaille profite des talents de Dionne puisque **«Michel Bossy II»** le dépasse souvent dans la colonne des pointeurs.

Je n'entends plus d'argument que **Warren Young** appuyait Mario Lemieux. Il faut dire qu'avec les ailiers de Young, que pourrait faire Lemieux? (*A lire sur un ton très sarcastique*).

Le mouvement **Raymond Bourque** pour la Norris est bien entamé. Et pourquoi pas? Après tout, Bourque est le meilleur défenseur du circuit depuis au moins trois années. C'est le temps qu'on lui décerne la Norris.

Quelques statistiques pour les esprits scientifiques. Les équipes qui jouent le plus souvent en désavantage numérique: Philadelphie, **Calgary** et **Edmonton**. Les équipes qui jouent le moins souvent en désavantage numérique: Pittsburgh, Saint-Louis, et Montréal.

Les équipes qui jouent le plus souvent en avantage numérique: **Los Angeles**, Pittsburgh et New Jersey. Les équipes qui jouent le moins souvent en avantage numérique: **Winnipeg, Saint-Louis** et **Edmonton.**

Les meilleures équipes à domicile: Philadelphie, **Edmonton** et Hartford. Les pires équipes à domicile: **Vancouver,** Buffalo et Washington. Les meilleures équipes à l'extérieur: **Edmonton, Winnipeg** et Philadelphie. Les pires équipes à l'extérieur: New Jersey, Buffalo et Toronto.

Une petite note en passant: que fera **Dan Maloney** si Laurie Boschman se blesse avant les séries? Il n'a fait confiance qu'à Laurie pour les mises au jeu importantes. C'est une stratégie qui pourrait lui coûter cher à la longue.

FRANCO FONDS

200, avenue de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7 Téléphone: (204) 237-5852

Si vous êtes membres d'un des 41 organismes qui ont reçu une subvention de Francofonds en 1986, vous le devez à nos généreux donateurs!

Souscripteurs au système auto-chèque 1986

Allard, Isabelle
Allard, Jeannette
Allard, Robert
Allec, Anita
André, Robert
Archambault, Jeannine
Arnaud, Gérald
Aubin, Léonce
Auger, Maurice
Balcaen, Fernand
Balcaen, Gilbert
Balcaen, Robert
Beaudette, Gilbert
Beaudoin, Evelyne
Beaudoin, Pierre
Beaulieu, Huguette
Bédard, Armand
Benoist-Martin, Marie
Bentz, Philippe
Bernardin, Louis
Bertrand, Alexis
Bisson, Laurent
Bisson, Raymond
Blanchette, Claude
Bocquel, Bernard
Boily, Marc
Boily, Marcien
Boissonneault, Majella
Boivin, Simon
Boucher, Alain
Boucher, Daniel
Boucher, Marc
Boucher, Michel
Bradet, Constance
Brin, Hubert
Campagne, Rosemarie
Carrière, Lucille
Cenerini, Norbert
Chaput, Lucien
Chaput, Maria
Chaput, Michel
Chaput, Thérèse
Chartier, Jean-Marc
Clément, Denis
Clément, Raymond
Cloutier, Laval
Collet, Gilles
Collet, Roger
Connelly, Dennis
Dandeneau, David
Daudet, Lucille
Deleurme, René
Demargerie, Guy
Deniset-Bernier, Abbé Maurice
Desaulniers, Maxime
Desaulniers, Paulette
Desrochers, Raymond
Dionne, Abbé Gérard
Dornez, Blandine
Dragon, Denis
Dubé, Jean-Pierre
Dubé, Albert
Dubois, Roger
Dufresne, Cécile
Dumesnil, Victor
Dupasquier, Normand
Dureault, Vincent
Duval, Richard
Ferland, Gilles
Fiola, Hervé
Fontaine, Martial
Fontaine, René
Forest, Claude
Fort, Louise
Fortier, Clément
Fortier, Gilles
Fouillard, Denis
Fréchette, André
Fréchette, Gilles
Fréchette, Albert
Freynet, Gérard
Freynet-Arbez, Michelle
Gagné, Charles
Gagné, Laurent
Gagnon, Carmelle
Gagnon, Edouard
Gagnon, Gérard A.
Gagnon, Gérald
Gagnon, Jean
Gagnon, Jean-Marie
Gamache, Roger
Gareau, Flora
Gauthier, Lionel
Gauthier, Maurice
Gauthier, Monique
Gauthier, R.G.
Gauthier, Roland
Gautron, Ernest
Gérardy, Georgette
Gisiger, Jean
Gobeil, Jean-Paul
Golis, Madeleine
Gosselin, Louis
Gosselin, Ronald,
Graham, Catherine
Granger, Cécile
Granger, Hermance
Granger, Jean
Granger, Louis
Granger, Raynald
Grenier, Albert
Grenier, Gérald
Grenier, Guy
Grenier, Fernand
Grenier, Julien
Grenier, Richard
Houde, Céline
Huberdeau, Arsène
Huberdeau, Émile
Hupe, Ernest
Jourdain, Guy
Kirouac, Georges
Kirouac, Honoré
Kirouac, Jeannine
Labelle, Anna
Labossière, Gérald
Labossière, Père Gérald
Labossière, Raymond
Labossière, Renée-France
LaBroquerie Lumber
Lachance, André
Lachiver, Michel
Lagassé, Suzanne
Lafond, Madeleine
Lambert, Joanne
Landreville, Jeanne
Larivière, Ida
Laroche, Nicole
Laurencelle, Alfred
Laurencelle, Abbé Louis
Lavoie, Clément
Lécuyer, Gérard
Lécuyer, Marcel
Lécuyer, Ronald
Legal, Gilbert
Lemoine, Gabriel
Lemoine, Jean-Maurice
Lepage, Albert/Dolorès
Lessard, Roland
Loiselle, Lucien
Lussier, Jeannette
Maguet, Paul
Marchildon, Luc
Marcon, Pierre
Marcoux, Léonard
Massicotte, Rachel
Maurice, Lucille
McDonald, Michel
Mireault, Robert
Molgat, Ernest
Molin, Louis
Monnin, Alfred
Mulaire, Monique
Mulaire, René
Muller, Joe
Noël, Maurice
Normandeau, Claudette
Normandeau, Léon
Ouellet, Rino
Paquin, Louis
Pelletier, Ovide
Pelletier, Rosaire
Péloquin, Emile
Péloquin, Jacques
Piché, René
Piché, Renald
Poirier, Raymond
Prieur, Eugène
Rémillard, Denis
Renaud, Ruddick
Rey, Robert
Ritchot, Emile
Robert, A.M.
Robidoux, Léonard
Robidoux, Louis
Robidoux, Roger
Roch, Lucille
Rochon, Jean-Yves
Rosset, Gilbert
Roy, Annette
Roy, Jacqueline
Roy, Denis
Roy, Guy
Roy, Laurent
Roy, Richard
Ruest, Albert
Ruest, Paul
Sabourin, Georges
Sabourin, Gilbert
Sabourin, Réal
Saurette, Roland
Savard, Gilbert
Savard, Raymond
Simard, Denis
Smith, Donald
Smith, Marguerite
Smith, Michelle
St-Hilaire, Armand
St-Vincent, Lucien
Taillefer, Jean-Marie
Taillefer, Luc
Teillet, Léo
Tétrault, Jacques
Tétrault, Laurent
Tétrault, Louis
Therrien, Maurice
Thuot, Raymond
Timmerman, Edmond
Torcutti, Florence
Trudel, Luc
Turenne, Gilbert
Turenne, Gérald
Turenne, Yvonne
Valcourt, Rita
Vielfaure, Aimé
Vielfaure, Albert
Vielfaure, Claude
Vielfaure, Denis
Vielfaure, Gisèle
Vielfaure, Paul
Vigier, Claude
Vrignon, Philippe

Donateurs 1986 (somme globale)

April, Maurice
Armand, Jacques
Arnal, Thérèse
Arpin, Angèle
Balcaen, Louis
Bédard, Marie-France
Bélanger, Abbé Bernard
Bélanger, Abbé Roland
Bernard, Micheline
Bienvenue, Rita
Bisson, Armand
Blais, Hélène
Boily, A.J.
Boisjoli, Armand
Boisvert, Normand
Bouchard, Hubert
Bouchard, Léon
Boucher, Joseph
Boulet, Napoléon
Bouvier, Emmanuel
Brémaud, Raymond
Chaput, Arthur
Chaput, Florence
Chaput, Hubert
Charrière, Annette
Charrière, Léo
Chartier, Omer
Cloutier, Jean-Paul
Club MABC
Comeault, Gilbert
Coté, Bernadette
Cousin, Victorine
Couture, Abbé Léo
Decelles, Gérard
Décosse, Msgr Aimé
Deniset, Rachel
Dépanneur, L./L.L.E.
Dizengremel, Pierre
Dorge, Lionel
Dubé, Gérald
Duhamel, Marie
Duhamel, Ronald
Dureault, Armand
Ewart, Gestny
Fédération des caisses populaires
Ferland, Marcien
Filles de la Croix
Fiola, Louis
Fluette, Claire
Foubert, Eddie
Foyer Chez-Nous
Funk, Ginette
Gagnon, Éloi
Gay, Suzanne
Gérardy, Lilliane
Gobeil, Gérald
Gosselin, Michelle
Graham, Raymonde
Granger, Sr Cécile
Grégoire, Denis
Grenier, Paul
Guénette, Lucien
Guyot, Gérard
Hamelin, Lise
Hébert, Lilliane
Hogue, Jacques
Jacques, Robert A.
Jeanson, Gabrielle
Labelle, A.M.
Labossière, Edmond
Labossière, Raynald
La Broquerie Lumber
La Broquerie Transfer
Lachance, André
Lafortune, François
Lagacé, Gérard
Lapointe, Évangéline
Laramée, Albert
Lavack, Paul-Guy
Legal, Roger
Lemoine, Abbé Aurèle
Lemoing, Louis
Lentz, François
Loewen, William
Les Petites Missionnaires de St-Joseph
MacDonald, T.M.
Mann, Frank
Maynard, Richard
Michaud, Alice
Michaud, Alphonse/Denise
Mireault, Lucille
Molgat, André
Molgat, Louis
Monnin, Marc
Morier, A.G.
Morier, Guy
Morier, Paul
Mousseau, Gertrude
Nadeau, Antonin
Nadeau, Denis
Nadeau, Léo
Nault, Gilles
Normandeau, Solange
Pantel, Roland
Park Florist
Pattyn, Gilbert
Pères Trappistes
Piché, Raymond
Pinsonneault, Lise
Plouffe, Lise
Rémillard, Léo
Rémillard, Yves/Berthe
Révérends Pères Oblats
Ritchot, Suzanne
Rivard, Léonard
Rocan, Marjolaine
Roch, Louis
Roy, Louis
Roy, Lucien
Roy, Noël
Roy, Normand
Roy, Thérèse
Soeurs Grises
Soeurs des Saints-Noms
Soeurs du Sauveurs
Sullivan, Patti
Taillon, Ida
Talbot, Doris
Tellier, J.A.
Terra Homes
Tétreault, Claude
Tétreault, Louise
Théberge, Laurette
Thioux, Jacqueline
Trudeau-Aron, Aline
Turenne, Henri
Turgeon, L.
Vielfaure, Ovide
Verrier, Gilbert

Merci beaucoup!

L'un ou l'autre, ça va être pas mal dur

Peut-être que le gérant des Canadiens de Saint-Pierre devrait rencontrer son homologue de La Broquerie. Les deux pourraient sans doute conclure une entente qui bénéficierait aux deux équipes durant les séries éliminatoires.

Car, à une semaine de la fin de la saison régulière, les Warriors de Saint-Malo se sont assurés la première place au classement général de la division Sud de la Ligue Hanover-Taché. Il ne reste qu'à décider quelle équipe rencontrera Saint-Malo en demi-finale.

Malgré un début de saison lent et pénible, les Habs de **La Broquerie** pourraient finir en troisième place dans la division Sud. Une position occupée par les Canadiens de **Saint-Pierre** depuis janiver.

Bien que les Canadiens aient trois points de plus que les Habs, l'équipe du village de Léon Morrissette a quatre matchs difficiles durant sa dernière semaine. Les Canadiens doivent affronter **Grunthal** (*en 2e place au classement général de la division Sud*) deux fois, puis **Saint-Malo** une fois, pour terminer la saison contre La Broquerie.

HANOVER-TACHÉ

Quant aux Habs de La Broquerie, la dernière semaine de la saison régulière sera un peu plus facile. Ils affronteront Grunthal une fois et Saint-Pierre une fois. Par contre, ils ont un match contre Steinbach et un contre Mitchell, deux équipes qui n'inspirent pas la crainte!

«Il va falloir battre La Broquerie le 12 février si on veut la troisième place,» affirme **Henri Bérard**, le gérant des Canadiens de Saint-Pierre. «La Broquerie joue bien dernièrement.»

Pourtant, est-ce que Saint-Pierre aurait intérêt à finir en troisième plutôt qu'en quatrième place? Préférerait-il affronter Saint-Malo durant la première ronde des séries éliminatoires?

«L'un ou l'autre team, ça va être pas mal dur,» propose Henri Bérard, «Saint-Malo est moins rough que Grunthal. Personne n'aime jouer contre Grunthal.»

Sauf La Broquerie! «On en a parlé entre nous,» explique **Gilbert Dubé** des Habs, et on est d'accord. On préférerait jouer contre Grunthal. On semble mieux jouer contre eux que contre Saint-Malo.» On connaît plus l'équipe de Grunthal.

«On est pas mal tous aussi d'accord que Saint-Malo a la meilleure équipe du circuit cette saison. Et que l'équipe qui gagne les séries éliminatoires de la division Sud va battre l'équipe qui remportera les séries de la division Nord.»



Une demi-finale Warriors/Canadiens. C'est ce qu'espère Saint-Pierre...

Alors c'est ça. La Broquerie veut jouer contre Grunthal. Laissons lui la troisième place. Saint-Pierre préfère affronter Saint-Malo? Qu'ils s'arrangent pour finir en quatrième place.

Entre personnes raisonnables, il y a certainement lieu de s'assurer que ça arrive! Avant ou le 12 février...

Lucien CHAPUT

Classement général (au 31 janvier 1987)

Division Nord

	G	P	N	T
Ste-Anne	18	5	0	36
Landmark	17	5	1	35
Steinbach	10	12	1	21
Lorette	7	17	0	14
Ile-des-Chênes	6	16	1	13

Division Sud

	G	P	N	T
Saint-Malo	17	6	0	34
Grunthal	15	8	0	30
Saint-Pierre	10	10	1	21
La Broquerie	9	13	0	18
Mitchell	3	20	0	6

Baptiste en finale! Et Sainte-Agathe?

«Si on se rencontre en finale, ça va être du bon hockey», affirme Jos Parent, l'entraîneur des Royals de Saint-Jean-Baptiste. Le «se» c'est l'équipe de Sainte-Agathe.

La saison régulière est réglée. Saint-Jean-Baptiste finira en première place au classement général. Sainte-Agathe devra se contenter de la deuxième place.

En demi-finale, les Royals affronteront les Flyers de Dominion City, une équipe qu'ils ont battue 18 à 4 la dernière fois qu'ils les ont rencontrées. Baptiste sera donc en finale.

Quant à Sainte-Agathe, l'équipe qui a terminé en première place l'an dernier, les demi-finales contre Altona promettent d'être assez serrées. «La série entre Altona et Sainte-Agathe va être très intéressante,» confirme Jos Parent. «Quand tu arrives aux séries éliminatoires, tout est possible.»

Ceci dit, il n'y a pas de doute que Saint-Jean-Baptiste souhaite que Sainte-Agathe en sorte vainqueur. «Cette année, la seule chose qui a mis de l'intérêt dans la ligue, ça a été la rivalité Sainte-Agathe/Saint-Jean,» ajoute Jos Parent.

Une finale Sainte-Agathe/Saint-Jean finirait comment? À cette question, Jos Parent n'a pas de réponses. Sauf que «ce sera sans doute les gardiens de but qui vont faire la différence. Sainte-Agathe a un excellent gardien de but. Dusik est bon».

«Ça pourrait aussi dépendre des pénalités. Mais, ça va être du vraiment bon hockey.»

L.C.

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général (au 3 févvier 1987)

	G	P	N	T
St-Jean-Baptiste	14	2	1	29
Ste-Agathe	9	4	2	20
Altona	4	10	1	9
Dominion City	2	13	0	4

Classement individuel (au 2 février 1987)

	B	P	T
Larry Skoleski *(Ste-Agathe)*	30	20	50
Robert Bouchard *(St-Jean)*	30	19	49
Léo Fillion *(St-Jean)*	10	18	28
Dallas Johnson *(Ste-Agathe)*	16	12	28
Allan Siemens *(St-Jean)*	11	16	27
Don Hildebrand *(St-Jean)*	9	17	26
Paul Rodrigue *(St-Jean)*	7	17	24
Ken Skoleski *(Ste-Agathe)*	11	13	24
Bill Langdon *(Ste-Agathe)*	12	12	24
Farrell Bouchard *(St-Jean)*	11	10	21
Rick Meilleur *(Ste-Agathe)*	9	12	21



Un poisson qui va vous souffler

Voici deux plats faibles en calories, élaborés à partir de saumon en conserve, si pratique d'emploi, et toujours sous la main!

Le nombre de calories est donné pour chaque recette, utilisant soit du saumon Rose soit du Sockeye, prouvant que le saumon en conserve permet de cuisiner des plats 'anti-bourrelets' en plus d'être simples et bons. Si l'on choisit du Keta, cet autre favori des Canadiens, le nombre de calories ne sera pas plus élevé que pour le Rose.

Soufflé saumon et zucchini

*environ 252-268 calories/portion**
4 portions

1 boîte (7½ oz/213 g) de Saumon du Pacifique
¾ tasse (175 mL) jus de saumon et lait écremé
½ tasse (125 mL) courgette zucchini râpée
2 c. à table (25 mL) de beurre ou margarine
2 c. à table (25 mL) farine
2 c. à table (25 mL) oignon yert haché
1 c. à thé (5 mL) zeste de citron râpé
Sel et poivre blanc, au goût
1 c. à table (15 mL) fine chapelure sèche
4 jaunes d'oeufs, légèrement battus
4 blancs d'oeufs, battus en neige ferme mais non sèche

PRATIQUE

Égoutter le jus du saumon dans une mesure de 1 tasse (250 mL). Ajouter assez de lait pour faire ¾ de tasse (175 mL). Essorer l'excès d'humidité de la courgette dans une serviette en papier. Faire fondre la matière grasse dans une casserole, à feu moyen.

Incorporer la farine et faire un mélange homogène. Verser le liquide et amener à ébullition, brassant constamment. Quand c'est épaissi, retirer du feu, ajouter courgette, oignon et citron. Saler. Poivrer. Laisser refroidir 5 minutes. Beurrer un plat à soufflé de 1 pinte (1 L) et parsemer de chapelure. Écraser le saumon et verser dans la sauce en même temps que les jaunes battus, mélangeant bien.


L'art de réussir un soufflé au saumon.

Incorporer le tiers des blancs en neige à la préparation. Verser cette préparation dans le reste des blancs battus, sans mélanger à fond. Transférer à la cuiller dans un moule à soufflé et mettre au four de 350°F (180°C), tablette du milieu. Cuire environ 35 minutes ou assez pour que le soufflé soit ferme et bien doré. Servir de suite.

** environ 252 cal./portion avec du saumon Rose*
** environ 268 cal./portion avec du saumon Sockeye*

Omelette espagnole au saumon

*environ 287-303 calories/portions**
2 portions

1 boîte (3-¾ oz/106 g) de Saumon du Pacifique
3 c. à thé (15 mL) d'huile d'olive, divisées
¼ tasse (50 mL) oignon haché
¼ tasse (50 mL) courgette zucchini hachée
¼ tasse (50 mL) tomate hachée
¼ tasse (50 mL) poivron rouge haché
¼ tasse (50 mL) poivron vert haché
3 oeufs
2 c. à table (25 mL) lait écremé
Sel et poivre, au goût
2 c. à table (25 mL) persil haché

Pour attendrir

Égoutter le saumon, réservant le jus. Dans une poêle de 8" (20 cm) à bord évasé, chauffer 1 c. à thé (5 mL) d'huile à feu moyen-haut. Ajouter le jus de saumon, et faire sauter oignon, courgette, tomate, poivrons, pendant 5 minutes, ou assez pour attendrir. Défaire le saumon en morceaux, ajouter aux légumes et chauffer 1 minute. Verser la préparation dans un bol. Mettre de côté. Battre ensemble oeufs, lait, sel et poivre.

À feu moyen, dans la poêle, chauffer les 2 c. à thé (10 ML) restantes d'huile. Verser la préparation aux oeufs dans la poêle. Incliner la poêle durant la cuisson, et passer une spatule sous le bord de l'omelette, soulevant doucement pour laisser couler en-dessous l'omelette pas encore prise. Quand c'est cuit (mais le dessus encore 'baveux'), coucher la préparation au saumon sur la moitié de l'omelette. Soulever l'autre moitié avec la spatule et replier sur la garniture. Faire glisser sur un plat de service. Saupoudrer de persil. Servir.

** environ 252 cal./portion avec du saumon Rose*
** environ 268 cal./portion avec du saumon Sockeye*

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Cinq handicapés de Saint-Boniface ont assisté au pèlerinage de Notre-Dame-de-Guadalupé qui a eu lieu au Mexique du 28 janvier au 3 février.

Les pèlerins étaient accompagnés par l'abbé Albert Fréchette et l'abbé Gérard Dionne, aumônier national de l'organisation Foi et Lumière.

600 personnes, dont 70 du Canada, ont assisté au pèlerinage pour aider les handicapés de l'Amérique latine qui «ne sont pas reconnus comme ils le sont en Amérique du Nord», rapporte Marie Bosc, responsable du comité de prélèvement de fonds de Foi et Lumière.

Plus de 2 000$ ont été recueillis par Foi et Lumière, Saint-Boniface pour payer une partie des coûts du voyage des pèlerins. Parmi les activités de prélèvements de fonds, il y a eu une journée de ventes de pâtisseries à Kildonan Place et un tirage au Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Les gagnants du tirage qui a eu lieu le 25 janvier sont: Marie Guétré de Saint-Vital (*1er prix, une couverture courte pointe*); Debra Black de Winnipeg (*2e prix, cadre à petit point*); Jeanne Massicotte de Saint-Pierre-Jolys (*3e prix, couverture afghan*); Andrew Bockstall de Saint-Boniface (*4e prix, lampe*); et Adrienne Roy d'Aubigny (*5e prix, cadre*).

Sur ses aventures, Arthur Balcaen en avait long à dire

C'est une personnalité bien connue au-delà des frontières de son village de La Broquerie qui est décédée le 28 janvier à l'âge de 74 ans.

En 1983, Arthur Balcaen, chauffeur de taxi depuis 1941 et raconteur depuis toujours, n'avait pas renouvelé son permis. À cette occasion, **Rino Ouellet** l'avait rencontré et rédigé un portrait de cet homme que tout le monde connaissait.

Nous reproduisons l'article de Rino Ouellet publié dans La Liberté du 8 avril 1983, en hommage à ce personnage qui était beaucoup plus qu'un chauffeur de taxi.

Arthur Balcaen n'a pas renouvelé sa licence de taxi en 1983 comme il l'avait fait depuis 1941. À 70 ans, après 42 années de service et au-delà d'un million de milles à son actif, il a décidé de faire «la place à un autre».

En plus du service de livraison, M. Balcaen a été chauffeur d'autobus de 1959 à 1976.

Son premier autobus, c'est un panel d'une tonne qu'il rafistole pour transporter des élèves. «Au début, j'faisais 4,75$ par jour et puis avec ça, y fallait que j'fournisse le gas, l'entretien, et la licence.» Quand il est passé à l'emploi de la division Seine, ça a été tout autre chose. «J'faisais 125$ par mois. Tu comprends que j'ai r'troussé mon casque. J'étais riche!»

Sur ses aventures de chauffeur de taxi, Arthur Balcaen en a long à dire. Les débuts ont été difficiles. Il raconte, d'ailleurs qu'étant adolescent, un petit accident a failli compromettre sa carrière. Ayant voulu stationner l'auto de son père dans le garage, il avait oublié d'arrêter. Le père ayant trouvé son auto abîmée le lendemain, le jeune Arthur avait subi un «procès-verbal» en bonne et due forme.

Il conduit ses premiers clients en 1941 en Ford Modèle A — sans licence. L'année suivante, il achète une licence et débute officiellement sa carrière en Ford 1938. Ses trajets le mènent surtout à Sainte-Anne, Steinbach, Kleefeld, et parfois en ville.

Stucké

Il fait aussi beaucoup de livraison locales. «J'chargeais pas cher parce que l'monde avait pas beaucoup d'argent. Des fois, j'leur donnais. Si une femme devait aller à l'hôpital pour avoir un bébé, j'lui demandais pas avant de partir si elle avait de l'argent.» Son travail, il le voit aussi comme un service et ne regarde pas l'état des routes quand quelqu'un est en détresse.

«J'me souviens d'avoir resté stucké jusqu'à 5 fois sur le même voyage à Kleefeld. Des chemins, y en avait pas. Puis j'restais pris partout, même pendant la nuit. On devait aller chez les fermiers et aller chercher les chevaux dans la pluie, en pleine nuit — l'monde était généreux.»

Au temps de la guerre, on connaissait des restrictions sur l'essence. Arthur Balcaen avait de l'essence tant qu'il en voulait, mais ne pouvait sortir d'une zone de 15 milles. «J'trichais un peu — on s'rendait aux piques-niques par les petits chemins, puis là, j'cachais mon taxi dans l'bois. Fallait bien vivre».

Une cenne

On connaît Arthur Balcaen comme celui qui conduit à vitesse très modérée, qui fait des arrêts en roulant et qui conduit de vieilles voitures neuves. Sa dernière automobile a roulé la distance incroyable de 405,000 milles. «J'ai fais deux valves jobs, pas une cenne sur ma transmission, elle prend pas d'huile et pas un squeak là-d'ssus».

Son secret c'est l'entretien, la conduite modérée et Arthur Balcaen au volant. Il raconte qu'il faisait aux environs de 50,000 milles sur ses autres autos et les revendait pour presque leur prix d'achat.

Y avait-il de l'argent à faire à conduire un taxi? Ce n'était pas égal, ça penchait plutôt sur le côté «pas payant». «Moi, j'ai bien appris comment ça se faisait une piastre — tu comprends que j'allais pas souper au International Inn tous les soirs.»



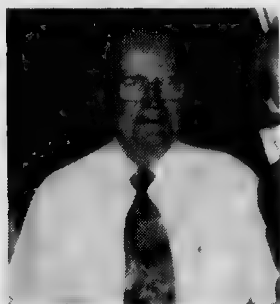
On reconnaît sur la photo le chauffeur Arthur Balcaen et le jeune instituteur Antoine Gaborieau qui a fait une année d'enseignement à l'école Saint-Joseph en 1947-48.

Arthur Balcaen est aussi connu pour ses talents de raconteur. On lui reconnaît une mémoire phénoménale et un vocabulaire incomparable pour faire revivre les événements du passé. Assis sur sa chaise berceuse, il est capable de recréer les scènes, les personnages avec leurs traits cocasses, comme au cinéma. Il imite, se moque un peu. «Pas tant que ça, j'aime raconter des farces pour m'amuser un peu, y a pas de méchanceté là-dedans.»

Son enfance? «moi, j't'un Belge, tu sais. Mon père était Flamand. Mes parents s'étaient installés près de Giroux, mais on devait passer par des chemins de bois pour aller à l'école. Puis ma mère avait peur des ours». La famille a donc déménagé à La Broquerie, là où vit présentement Louis Balcaen, dans une vieille maison qui servait d'abri pour les vaches. «On a bien connu ça la misère. C'était pas facile pour personne.»

Rino OUELLET

Nécrologies



Damien Noé Normandeau

Entouré de sa famille, le vendredi 30 janvier 1987, est décédé paisiblement à l'hôpital Saint-Boniface, Noé Normandeau, âgé de 79 ans, anciennement de La Broquerie.

M. Normandeau laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Rosa (née Laurin) de Saint-Boniface; quatre filles: Lucille (Mme Joseph Mireault), Denise (Mme Marcien Boily) et Lorraine (Mme Jean-Guy Tétrault), toutes de La Broquerie, Rita (Mme Henri Sabourin) de Saint-Boniface; cinq fils: Henri et Gertrude de Anglemount en Colombie-Britannique, Roland et Elsie d'Edmonton en Alberta, Edmond et Nycol de Québec, P.Q. Gilles et Liliane de La Broquerie ainsi que Marcel et Marie de Swan River; trente-deux petits-enfants, vingt-trois arrière-petits-enfants et un frère, le Dr Gérard Normandeau de Winnipeg ainsi que plusieurs amis.

Il fut précédé dans le deuil par ses parents, Henri et Gracia Normandeau, sa soeur Marie-Louise et son frère Ulric.

M. Normandeau a toujours été reconnu pour sa discrétion, sa ponctualité et son grand souci de bien accomplir les tâches qu'il entreprenait. Bien qu'il a quitté sa paroisse natale à sa retraite, La Broquerie a toujours demeuré le lieu privilégié de ses plus beaux souvenirs. À son travail, il savait ajouter la volonté de rendre service. Il s'est dépensé pour le bien de la communauté pendant plusieurs années. Il fut employé de Coopérative, gérant de la Caisse populaire, maître de poste pendant quarante-trois ans et secrétaire-trésorier de la municipalité de La Broquerie pendant vingt-cinq ans.

La messe des funérailles fut célébrée par le Père Aurèle Lemoine, o.m.i. le samedi 31 janvier en l'église du Précieux-Sang. L'incinération a eu lieu.

La famille désire remercier sincèrement les membres du personnel du département des soins intensifs (I.C.M.) de l'hôpital de Saint-Boniface pour les bons soins, la compassion et la douceur qu'ils ont manifestés.

Ceux qui le désirent, peuvent faire un don à la Fondation du Coeur.

Albertine Rochon (née Lapointe)

Paisiblement le 31 janvier 1987 au Repos Jolys de Saint-Pierre-Jolys est décédée Albertine Rochon âgée de 99 ans et 10½ mois autrefois de LaSalle au Manitoba.

Les prières eurent lieu le mercredi 4 février à 14h. La célébration eucharistique fut célébrée par l'abbé Pierre Gagné le mercredi 4 février à 14h30 en l'église de St-Hyacinthe à LaSalle.

Son époux Aurèle la précéda dans la tombe en 1955 ainsi que trois fils et une fille.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Rosario de Saint-Pierre-Jolys et Ernest de LaSalle, et quatre filles, Mme Jeanson (Florence) de Lorette, Mme Lavallée (Alida) d'Ile-des-Chênes, Mme Dumont (Lucia) de Saint-Pierre-Jolys et Mme Lagacé (Alberte) de LaSalle, ainsi que trente-deux petits-enfants, soixante-trois arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants.

Les porteurs furent Gérald Rochon, Jean Rochon, Denis Lavallée, Norman Lagacé, Rheal Jeanson et Laurent Dumont ses petits-fils.

La famille Rochon désire remercier les médecins de l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys et le personnel du Repos Jolys pour les soins intensifs donnés à notre mère, ainsi que tous les participants aux funérailles.

Un merci spécial à l'abbé Deniset-Bernier pour avoir administré les prières des malades et à l'abbé Pierre Gagné pour sa participation aux prières et comme célébrant à la messe de la Résurrection, ainsi qu'aux dames qui ont servi le goûter.

La direction des funérailles était confieé au Salon mortuaire Desjardins.

Ulric Marion

M. Ulric Marion est décédé le 31 janvier au Foyer Valade à Saint-Boniface à l'âge de 93 ans et sept mois. L'ont précédé dans la tombe, son épouse, Angélina Asselin en 1976 et un fils, Lucien en 1978. Lui survivent huit filles et cinq fils, 63 petits-enfants et 70 arrière-petits-enfants: Cécile (Mme Pierre Vermette), Florence et David Fillion de Saint-Jean-Baptiste, Germaine et Arthur Desautels, Hortence et Claude Ayotte, Irène (Mme Armand Fontaine) de Saint-Boniface, Agathe et Philippe Gratton de Sainte-Agathe, Denise et Hervé Barnabé, Yvette et Gilbert Fontaine de Letellier, David et Léola de Saint-Jean-Baptiste, Georges et Lucie, Léo et Gisèle de Saint-Malo, Fernand, Clerc de Saint-Viateur de Saint-Boniface, Armand et Lorraine de Kenora en Ontario. Lui survivent aussi, une soeur, Mme Angéline Bruneau, un frère Alphonse et une bru, Mme Denise Marion.

La dépouille mortelle a été confiée au salon funéraire Desjardins. Des prières ont été récitées le lundi soir 2 février au salon Desjardins. Les funérailles ont été célébrées en l'église de Saint-Jean-Baptiste le mardi 3 février par M. l'abbé Gérard-Majella Lévesque, curé. L'inhumation se fit au cimetière local. M. Marion laisse le souvenir d'un bon chrétien et d'un bon père de famille, jovial et accueillant envers les siens et ses nombreux amis. Que son âme repose en paix!

La famille tient à remercier de tout coeur le personnel du Foyer Valade pour les soins attentifs envers Monsieur Marion.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue AUGUSTINE LAROCHE, célibataire du village de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées au casier postale 205, Saint-Pierre-Jolys (Manitoba) R0A 1V0, le ou avant le 1er mars 1987.

DATÉ à Saint-Pierre-Jolys au Manitoba, ce 26e jour du mois de janvier 1987.

Jeanne Vinet
Exécutrice
Tél.: (1) 433-7931

LE CALENDRIER PROVINCIAL

FÉVRIER

Winnipeg: le YWCA organise des rencontres hebdomadaires le matin avec conférenciers, café et discussion, un service de garderie est offert. (Appelez: YW Neighbors au 943-0381).

Saint-Boniface: Exposition de photos organisée par le Club Photo du Collège de Saint-Boniface, tous les midis de 11h30 à 13h30 et les soirs de 19h à 22h, au local S139 du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Winnipeg: le Planétarium du Manitoba présente «Beyond the Fourth Dimension», spectacles à 15h et à 19h45 du mardi au vendredi, et à 13h, à 14h30, à 16h, et à 19h45 les samedi, dimanche et jours fériés, jusqu'au 7 juin, (pas de spectacle le lundi).

Ste-Anne: «Pré-Festival 87», une semaine d'activités culturelles: journée pour la famille, spectacles de Maurice Paquin, vernissage au Centre culturel de Ste-Anne, du 7 au 14 février. (Claire: 422-8847).

Winnipeg: «Recent Work» de Steve Higgin, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 25 février.

Winnipeg: l'exposition «Monument to an Unknown Poet» de Dale Amundson, à la galerie Plug-In, jusqu'au 15 février.

Winnipeg: le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Doc» de Sharon Pollock, à 20h, jusqu'au 28 février.

Vendredi 6

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

Saint-Boniface: Suzanne Druwé et Carole Freynet, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour enfants «Invisible Kids» de Dennis Foon, au théâtre Gas Station, jusqu'au 15 février.

Saint-Boniface: Le Cercle Molière présente «Letinsky Café» de Louise Cloutier, à 20h, jusqu'au 14 février.

Winnipeg: l'Orchestre symphonique présente «Masterworks #7», à la salle du Centenaire, à 20h.

Winnipeg: «Lost Horizon» au Cinema 3, angle Sherbrooke et Ellice, jusqu'au 12 février, à 20h.

Samedi 7

Saint-Boniface: Atelier de bricolage pour les enfants âgés de 6 à 13 ans à l'occasion de la St-Valentin, à la Bibliothèque municipale de Saint-Boniface, à 15h (Il y a une limite d'inscription).

Saint-Boniface: Suzanne Druwé et Carole Freynet, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: la troupe de théâtre «Theatre X» présente une soirée d'improvisation, au 160, rue Princess (le Prairie Theatre Exchange), à 23h.

Winnipeg: l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Masterworks #7», à la salle du centenaire, à 20h.

Winnipeg: «The Blue Angel», un film de Joser von Sternberg, (Allemagne, 1930), à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h, en allemand avec sous-titres anglais.

Saint-Jean-Baptiste: Soirée du Bon Vieux Temps avec Ron Valois et ses musiciens organisée par le Comité culturel à la salle du centenaire à 20h. (Elise Ayotte: 758-3502).

Saint-Boniface: Coup d'envoi des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année pour le 20e anniversaire de Développement et Paix. Bilan et perspective destinés à tous les membres et aux personnes contact de 9h30 à 16h30 au 210, rue Masson.

Dimanche 8

Somerset: Déjeuner aux crêpes au sous-sol de l'église après la grand'-messe, de 11h30 à 13h30.

Saint-Boniface: Déjeuner aux crêpes organisé par le comité de parents scouts et guides au sous-sol de la Cathédrale de 9h à 14h.

Mardi 10

Winnipeg: Table ronde sur les effets de la dépression chez les gens du troisième âge. "Isn't Old Age Depressing?" au Conference Centre de l'édifice de la Great West Life, 100, rue Osborne, à 19h30.

Saint-Boniface: Ron Paley au Foyer du Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 14 février.

Jeudi 12

Winnipeg: Le poète et rédacteur du magazine «Arc», Chris Levenson, lire de ses oeuvres au café Act 2, 177, avenue McDermot, à 21h.

Vendredi 13

Saint-Boniface: Le Festival du Voyageur, jusqu'au 22 février.

Saint-Boniface: Ron Paley au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour adolescents «Skin», au théâtre Gas Station, à 20h.

Samedi 14

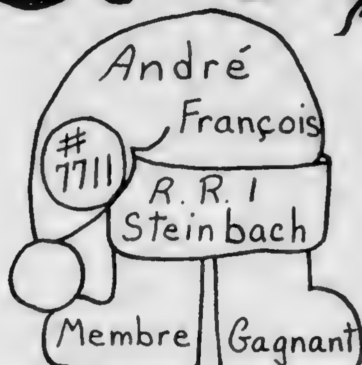
Lorette: Festival des coeurs avec Maurice Paquin, à la salle paroissiale de Lorette, à 20h30. Coût d'entrée: 7,00$, un buffet sera servi. (Pour des billets composez le 878-3509 ou le 878-2951).

Dimanche 15

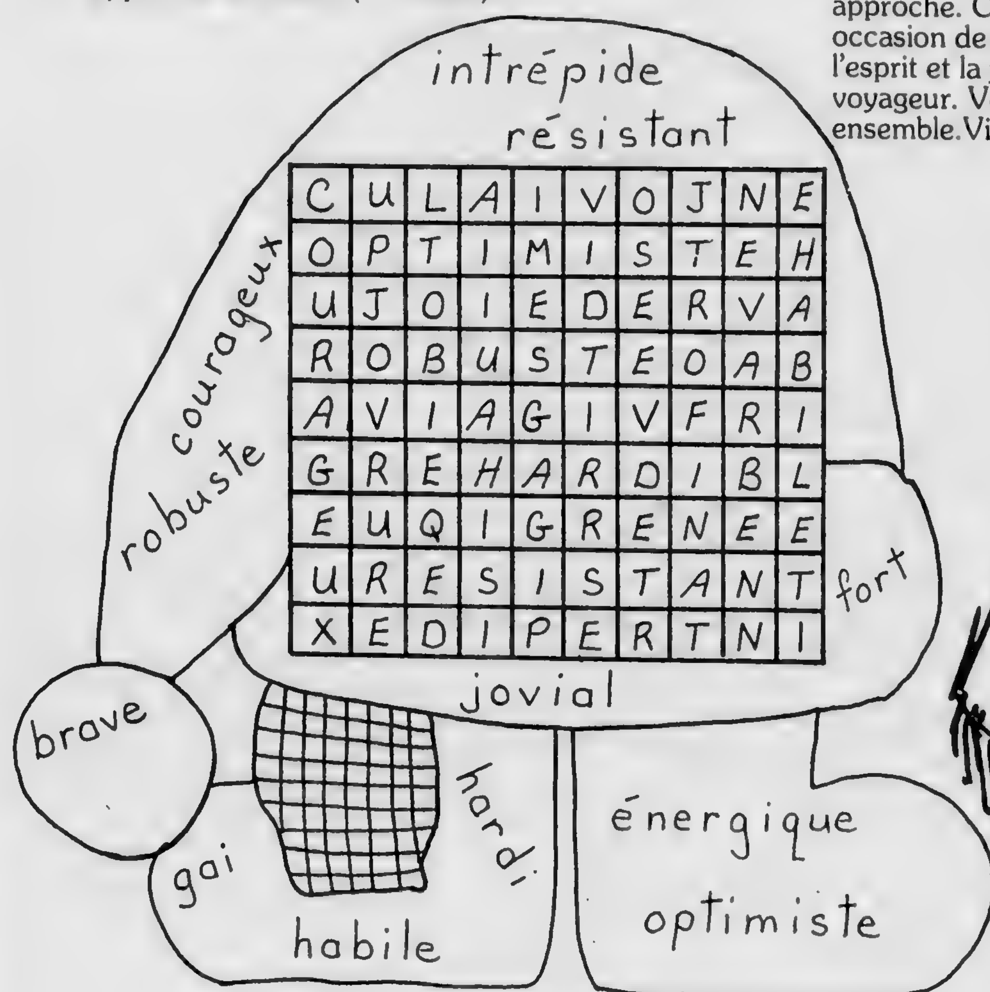
Saint-Léon: Lancement du livre historique «Un siècle d'éducation -les écoles de Saint-Léon» au Club Simon-Nivon, à 14h30.

La page de Bicolo

Allons au festival!



Le voyageur était un homme qui aimait la vie, la nature, la liberté, et aussi le danger. Trouve dans la grille tous ces mots qui le décrivent si bien. Tu y découvriras quelque chose de remarquable qu'il possédait, qui facilitait son travail parfois monotone, parfois laborieux (14 lettres).



Salut les amis!

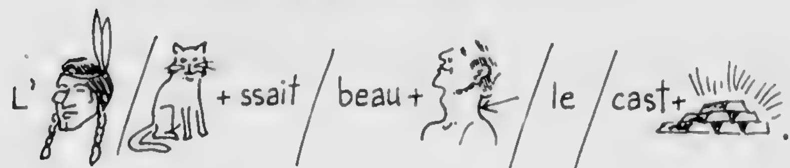
Encore une fois, le temps du «Festival du Voyageur» approche. C'est pour tous une occasion de faire revivre un peu l'esprit et la joie de vivre du voyageur. Venez vous amuser ensemble. Vive la compagnie!

Bicolo

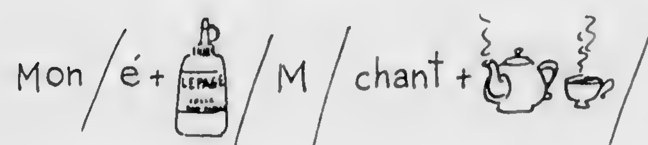


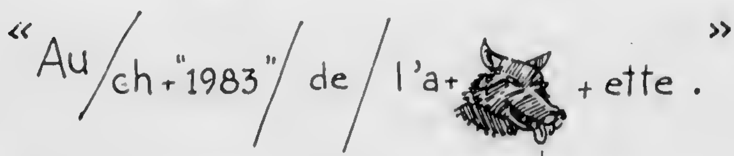
Colorie ce voyageur à ton goût.

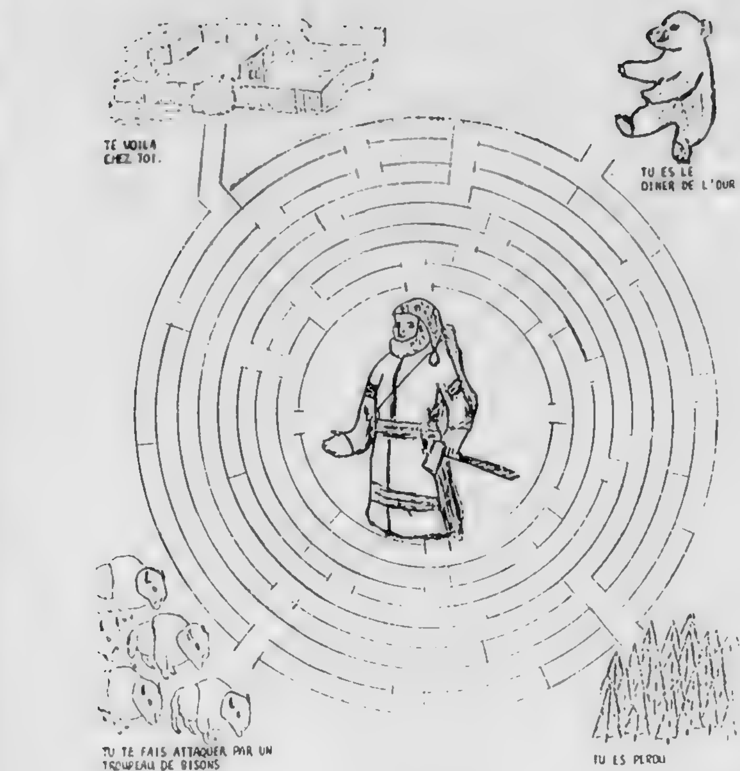
Les Indiens et les voyageurs se parlaient parfois par signes et par dessins. Essaie de défricher ces phrases.











LE VOYAGEUR S'EST PERDU. AIDE-LUI A SE RENDRE AU POSTE

Le voyageur et la chanson

Le travail du voyageur était difficile, et parfois très ennuyant. Pour rompre cette monotonie, le voyageur chantait. Ses chansons étaient simples et anciennes. Elles avaient un certain rythme aussi, car le plus souvent on travaillait au rythme de la chanson. Plusieurs étaient des chansons à répondre. Elles font maintenant partie de notre folklore. Cette chanson très simple est facile à chanter. Elle est typique des chansons des voyageurs. Voici les paroles!

Vive la compagnie

1. J'suis descendu dans mon jardin
   Vive la compagnie
   C'était pour cueillir du raisin
   Vive la compagnie!

   REFRAIN:
   Oh vive, oh vive, oh vive le roi
   Vive, oh vive, oh vive la reine
   Vive la vie! Vive l'amour!
   Vive la compagnie!

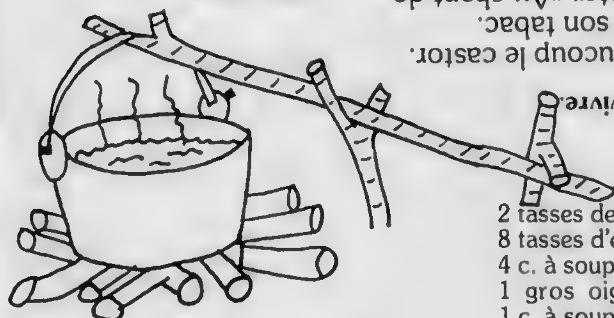
2. J'en n'avais pas cueilli trois grains
   Vive la compagnie
   Qu'un rossignol vint sur ma main
   Vive la compagnie! (Refrain)

3. Il me dit trois mots en latin
   Vive la compagnie
   Et ces trois mots, j'les compris bien
   Vive la compagnie! (Refrain)

4. Qu'les vieux garçons ne valent rien
   Vive la compagnie
   Et les vieilles filles, encor' bien moins
   Vive la compagnie! (Refrain)



RÉPONSES: une joie de vivre.
1. L'Indien chassait beaucoup le castor.
2. Le voyageur a perdu son tabac.
3. Mon école aime chanter «Au chant de l'alouette».



Soupe aux pois sans viande

2 tasses de pois secs
8 tasses d'eau froide
4 c. à soupe de graisse
1 gros oignon, tranché mince
1 c. à soupe de gros sel
1 petite tranche de zeste de citron
1 c. à thé de sarriette

Trier et laver les pois; les recouvrir avec l'eau froide et les laisser tremper pendant 12 heures. Faire fondre la graisse dans un chaudron; y ajouter l'oignon et laisser cuire, sans toutefois lui faire prendre de la couleur. Ajouter les pois avec leur eau et le reste des ingrédients. Porter à l'ébullition, couvrir et laisser mijoter pendant 2 heures ou jusqu'à ce que les pois soient tendres.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle







LE SERVICE DE CONSEILLER
est à la recherche d'un(e)

RÉCEPTIONNISTE

qui travaillera quatre demi-journées par semaine de 12h00 à 16h00.

Le(la) candidat(e) devra être bilingue, devra aimer travailler avec le public et fera du travail général de bureau.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:

Service de Conseiller
Luce Bouchard
261, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2M9 tél.: 237-8295

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche de candidats
susceptibles de remplir la fonction

d'agent d'information et de publicité

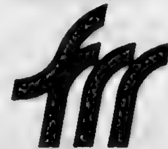
Description de tâches:
- est responsable de l'information et de la publicité concernant les divers dossiers de la Société franco-manitobaine;
- est responsable de documenter les dossiers auprès des médias et du maintien de bonnes relations avec ces derniers;
- est responsable de la préparation de discours, de documents ou de mémoires, tels qu'assignés par le directeur général;
- est responsable de l'information assurant que l'orientation de la Société franco-manitobaine soit transmise à la communauté.

Qualifications requises:
- bonne connaissance de la collectivité franco-manitobaine;
- expérience en communications orales et écrites:
- esprit d'initiative et de créativité;
- flexibilité dans les relations publiques;
- bonne connaissance des deux langues officielles.

Salaire: selon l'échelle salariale 25 668$ à 35 964$

Entrée en fonction: le plus tôt possible.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent avant le 15 février 1987, date de fermeture du concours, à:



Monsieur René Fontaine
Directeur général
C.P. 145
Bureau 212, 383, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La Villa à l'épreuve du feu

D'ici six mois, la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes aura un meilleur système de protection contre le feu. Un projet d'amélioration qui coûtera quelque 630 000$.

Le projet était nécessaire parce que le gouvernement manitobain a modifié les règlements de protection contre le feu, d'après Louis Bernardin, directeur de la Villa Youville.

Exemple? «Avant la refonte des règlements, explique le responsable des 150 résidants de la Villa, la loi exigeait l'installation de détecteurs de chaleur».

«Aujourd'hui, elle exige des détecteurs de fumée, pour la simple et bonne raison que lors d'un incendie, c'est la fumée qui tue. Une fois que les flammes se sont répandues, c'est déjà trop tard.»

En plus des nouveaux détecteurs de fumée, Douglas Render and Associates Ltd., les entrepreneurs du projet, devront installer des extincteurs automatiques d'incendie dans le nursing, construire un réservoir souterrain avec une capacité de 3 000 gallons d'eau et une génératrice d'électricité pouvant fournir un minimum d'éclairage en cas d'urgence.

«On va aussi construire trois murs ignifuges, ajoute Louis Bernardin. Comme ça, s'il y a jamais un incendie, il pourrait être contenu dans une partie de l'édifice.»

La firme d'architectes Friesen Tokar Reynolds Rhoda Neufeld Partnership a conçu les plans du projet d'amélioration. Le projet, qui a débuté le 21 janvier, devra créer environ 2 000 jours de main-d'oeuvre.

L.C.

VIE SOCIALE

Décès

Maria Conte, épouse d'Antonio Conte, de Winnipeg, décédée le 31 janvier à l'âge de 77 ans.

Ulric Marion, époux de feu Angélina (née Asselin), de Saint-Jean-Baptiste, décédé le 31 janvier à l'âge de 93 ans.

Albertine Rochon (née Lapointe), épouse de feu Aurèle Rochon, anciennement de La Salle, de Saint-Pierre-Jolys, décédée le 31 janvier à l'âge de 99 ans, 10½ mois.

Jeanne Howard (Mouflier) (née Charette), épouse de feu Léo Mouflier en première noce et de Arthur Howard en seconde noce, anciennement de Saint-Pierre-Jolys, du Parc Windsor, décédée le 31 janvier à l'âge de 60 ans.

D. Noé Normandeau, époux de Rosa Normandeau, anciennement de La Broquerie, de Saint-Boniface, décédé le 30 janvier à l'âge de 79 ans.

Edmond Paradis, époux d'Alice Paradis, de Saint-Boniface, décédé le 31 janvier à l'âge de 70 ans.

Arthur Balcaen, époux d'Aline (née Robert), de La Broquerie, décédé le 28 janvier à l'âge de 74 ans.

Adélard Brisebois, époux de Stella Brisebois, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 28 janvier à l'âge de 83 ans.

Léon Joseph Parisien, époux de Cécile (née Laramée), de Saint-Boniface, décédé le 27 janvier à l'âge de 77 ans.

Léo Lavallée, époux de feu Eileen Lavallée, de Saint-Vital, décédé le 26 janvier à l'âge de 79 ans.

Françoise Boisselle (née Vachon), épouse de feu Lucien Boisselle, de Saint-Vital, décédée le 26 janvier.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

LA LIBERTÉ: est à la recherche de téléphonistes pour sa campagne d'abonnements. **Description du travail:** des appels, aux bureaux de La Liberté, à partir du bottin de téléphone, entre 18h et 21h, soit les lundis, mardis, mercredis ou jeudis. (Possibilité de travailler plusieurs soirs.) **Salaire:** à commission. Pour d'autres renseignements, appelez **Bernard Bocquel** ou **Lucien Chaput** au 237-4823.

À VENDRE: I.B.M. Selectrics II avec correcteur. Reconditionné et garantie. Livraison sur demande. Composez le 837-4003.
406-

DEMANDE: une chambre avec salle de bain privée pour un célibataire de 65 ans. Il ne boit pas et ne fume pas. Il voit très peu. Si possible, nous aimerions que cette chambre ne soit pas éloignée de la Provencher et de la St-Jean-Baptiste. Veuillez me contacter par téléphone au 233-6039.
425-

APPRENEZ ce que le programme de contrôle du poids Herbalife peut faire pour enlever les livres et les pouces d'extras. Bienvenue à tous au 18, Nipigon Rd, du lundi au vendredi à 13h30 et le lundi, mercredi, jeudi et vendredi à 19h30 ou appelez le 253-5354.
426-

MASSAGE thérapeutique disponible au Fit Stop, boulevard Provencher. Pour rendez-vous composez le 233-0045.
430-

À VENDRE: Orgue Thomas Deluxe, comme neuf avec deux claviers, demi pédalier et avec une boîte de rythme. Pour plus de renseignements, téléphonez au 233-4735 après 17h.
431-

RECHERCHE: Un(e) secrétaire bilingue pour l'étude Deniset-Fréchette-Lewis. Entrée en fonction: le 1er mars 1987. Salaire: à négocier. S'il vous plaît communiquez avec Agathe Lacroix au 233-0614.
432-

À VENDRE: À Saint-Boniface, grande maison avec trois chambres à coucher, sous-sol aménagé, tapis, récemment renouvelée. Proche d'écoles, autobus, centre d'achat, église, hôpital, Centre culturel. Prix: 69 500$. Pas d'agents s'il vous plaît. Composez le 233-8862.
433-

RECHERCHE: Gardienne pour fille de trois ans. Composez le 235-0941 et demandez Carole.
434-

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

À VENDRE: Grands lots à Lorette. Subdivision Terro. Services payés, près d'écoles. Composez le 257-2265.
436-

PAYER ET EMPORTER SEULEMENT: Vente géante — tapis et vinyle! Tapis à endos caoutchouté et prélarts sans cirage en vinyle à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, peinture à 12,95$/gal, en plus de centaines de bouts de rouleaux à prix de liquidation. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h. 50, rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn 233-3061.
300-

À LOUER: Saint-Boniface, rue DesMeurons; espace commercial pour bureaux 155 à 450 pieds carrés. Composez le 269-1178.
386-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenu — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

RECHERCHE: Mère d'un enfant âgé de 6 mois cherche une gardienne qui viendra chez moi (Saint-Boniface Nord) 5 jours par semaine du lundi au vendredi. Composez le 233-0628.
441-

SUPPLÉANT(ES): La division scolaire d'Assiniboine #3 accepte présentement les demandes pour professeurs certifiés comme suppléant(es) pour tous les niveaux et tous les domaines de l'immersion. Pour procurer une formule de demande, composez le 889-5523.
442-

RÉUNION: Une réunion pour tous les anciens maîtres et élèves de l'école de Willow Bunch, Saskatchewan, aura lieu le 31 juillet et le 1er et 2 août 1987, à Willow Bunch. Pour plus d'information écrivez à: Back to School, C.P. 40, Willow Bunch (Saskatchewa) S0H 4H0 ou composez le (306) 473-2352 le soir ou le dimanche.
443-

À VENDRE: un manteau de mouton avec col de vison, taille 14. Composez le 233-6156.
444-

REVIVE REFLEXOLOGY CENTRE: 449, boul. Provencher. 233-6304. Réflexologie et/ou massage. Massage thérapeutique seulement.
445-

MAISON À VENDRE: au Parc Windsor, trois chambres à coucher. 1½ salles de bain, sous-sol fini, très propre. Pour fixer rendez-vous, composez le 256-6886.
446-

LE MUSÉE de Saint-Pierre-Jolys est à la recherche d'une personne intéressée à l'histoire. Travail: produire des documents oraux, coordonner des recherches et s'occuper du musée. Salaire à négocier. Composez le 433-7988 ou 433-7428, avant le 15 février.
439-

ASPIRATEURS FILTER QUEEN presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269-0088.
287-

JE GARDERAIS enfants francophones à Saint-Vital. Composez le 255-3975.
423-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

Le partage des responsabilités

Une question qui revient souvent, et avec raison, lorsque nous touchons à la question de l'argent et de l'Église, c'est: «Qui contrôle, qui a le pouvoir?»

La question est valable parce que les baptisés ont le droit de savoir de manière ouverte et franche où repose la responsabilité dernière pour la gestion et la gérance des biens de l'Église.

Mais le problème, c'est que la réponse peut se faire à partir de deux conceptions différentes de ce qu'est l'Église et de ce qu'est l'autorité dans l'Église.

Dans une perspective, lorsque interviennent uniquement les données organisationnelles et juridiques, le fondement de la question est le «pouvoir». Dans cette mentalité, tout devient question de «qui a le pouvoir?», «qui a le dernier mot?», «qui manie le pouvoir?»



Claude BLANCHETTE

Les uns font valoir leurs droits, les autres leur expérience pour affirmer que les laïcs n'ont aucun pouvoir en fait et que tout le pouvoir repose chez les curés et l'Archevêque. Et alors, toute l'administration financière devient une question de lutte pour le pouvoir: les curés jouent à cache-cache pour favoriser leur emprise sur les gens, les gens jouent au «donneur intéressé» pour pénétrer les couloirs du pouvoir.

Le résultat? Une Église divisée, un peuple de Dieu réparti en classes sociales. Tout les baptisés se renvoient la balle, de haut en bas, de bas en haut!

Dans une seconde perspective, l'autorité est vue comme service responsable. La personne qui détient l'autorité est appelée par le Christ et par le Peuple de Dieu à l'exercer comme un service en vue de la communion dans la justice et dans la charité, en vue d'ordonner dans le concret les avoirs pour le plus grand bien de l'ensemble et, plus particulièrement, dans un esprit évangélique, des petits et des pauvres.

Détachement

Dans cette vue ecclésiale, les baptisés acceptent et exercent leurs responsabilités vis-à-vis leurs frères et leurs soeurs dans un esprit de détachement évangélique et de générosité solidaire.

Parmi les baptisés et avec eux, les curés s'acquittent de leur responsabilité de gérance et d'administration dans un dialogue ouvert et franc, conscient de l'esprit dans lequel la charge leur a été confiée pour promouvoir la communion dans la justice et la charité.

Et l'Archevêque préside à l'ensemble dans une écoute attentive des besoins de chaque communauté et de l'Église dans son universalité, conscient de sa responsabilité de promouvoir la communion dans la charité et la justice selon l'esprit de l'Évangile.

C'est dans cette dernière perspective que les baptiés sont invités à comprendre le fonctionnement de l'administration financière d'un diocèse.

Des laïcs

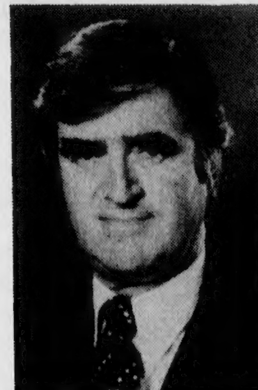
Le premier responsable de l'administration financière de toutes les paroisses c'est l'Archevêque. Dans l'exercice de sa responsabilité, il s'enoure de collaborateurs, parmi lesquels il faut compter le procureur diocésain et le conseil des affaires économiques auquel conseil siègent des laïcs et des prêtres.

En plus, l'Archevêque partage sa responsabilité avec les curés des paroisses qui demeurent, sous son autorité, les seuls administrateurs des biens. Le curé s'entoure d'un conseil de syndics qui le conseille, le guide, et partage la responsabilité avec lui.



CN

Nomination



Les Chemins de fer nationaux du Canada annoncent la nomination de Ronald E. Lawless au poste de président-directeur général de la compagnie.

La carrière ferroviaire de M. Lawless a commencé au CN à Toronto en 1941 et lui confère de vastes connaissances et une précieuse compréhension de l'exploitation du CN. Il a occupé des postes de commande aux messageries, aux relations syndicales, aux transports intermodaux, aux ventes, au marketing et à la direction générale. De la vice-présidence, Marketing, il a été promu en 1979 à la présidence de la division ferroviaire, puis au poste de président et chef de l'exploitation de l'entreprise en 1985.

M. Lawless a ses bureaux à la direction générale du CN à Montréal.

Des pistes pour les relais

Bon, qu'est-ce qui vous tenterait?

Le seul problème avec le Festival du Voyageur, c'est qu'il y a trop de choses à faire! Les organisateurs de la fête hivernal ont décidé d'ajouter deux jours au Festival cette année.

C'est bien, me dites-vous, j'aurai le temps de participer à plus d'activités! Pas vraiment. Le Festival en a ajouté.

Dans le but de vous donner quelques pistes, voici les détails des relais cette année.



Au Relais des Pionniers: le groupe Small Town.

Le nouveau relais du 18e Festival, c'est le **Relais des Pionniers**. Situé au Parc Windsor, ce relais mettra en vedette le groupe **Small Town** dont le 45 tours «Je me sens bien au Manitoba» tourne depuis quelques semaines à CKSB. Le pianiste honky tonk **Tony Beaulieu** sera également au rendez-vous.

À **L'Auberge du Violon**, à la Résidence Langevin, c'est la danse, la danse et encore la danse. L'animateur **Ronald Valois** et son orchestre vous tiendront à aller toute la soirée. En plus du mini-concours de violon et de gigue tous les soirs, une soirée spéciale pour les gens d'âge d'or, organisée par la Fédération des aînés franco-manitobains, est prévue pour le 16 février.

Au **Grenier de l'Abbaye**, un relais intime, avenue de la Cathédrale, les moines vous invitent à venir chanter et danser à la musique de deux folkloristes québécois, Gilles Gosselin et Denis Côté. **Pierre LaRoche** animera.

C'est la musique et le menu cajun qui sont en vedette au **Relais du Voyageur** au CCFM, avec **Hadley Castille.**

Chez les Bois Brûlés, chemin St-Mary's, vous pourrez danser aux rythmes des Tymeux d'la baie de la Nouvelle Écosse et «Free Lance» avec **Denis Encontre** et **David Dandeneau**. Le tout dans une ambiance à saveur métisse.

Pour ceux qui aiment une musique plus forte et plus rockée avec une pointe d'humour, **La Rame de Nuit** au Collège de Saint-Boniface présente les Mauvais Compagnons.

Et pour terminer, deux relais familiaux: c'est l'énergie de la Famille aux Pois avec, en prime, le pantomime Marc (Coco) Bertrand qui domineront à **La Cabane de Bois d'la Famille aux Pois** au CCFM.

Aussi, dans une grande tente dans le Parc du Voyageur, il y a le **Poste de la Rivière-Rouge**, un relais familial avec Jacques Lussier, les Intrépides, Musik Plus et le 100 Nons.

Encore, par-dessus le marché, **Le Rendez-Vous** offre tous les soirs des spectacles d'artistes renommés avec un menu qui change selon le thème de la soirée. À l'affiche: C-Weed, Winston Wuttunee, Cachalot, Marie-Claire Séguin, Zachary Richard, les Danseurs de la Rivière-Rouge, Edith Butler et d'autres encore!

Daniel TOUGAS

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF — Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Directeur adjoint: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Journaliste: Daniel TOUGAS
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Responsable du service graphique: David McNAIR
Graphistes: Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire-comptable: Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

MOI, CONTRIBUABLE

Les écoles franco-manitobaines jouissent présentement du même niveau de soutien financier que les autres écoles de la province. Car la responsabilité d'éduquer les jeunes manitobains revient à l'ensemble des citoyens du Manitoba. Les sommes dépensées actuellement pour l'éducation de chaque écolier suivront l'écolier, peu importe quelle école il fréquente.

Comme citoyen visé par l'article 23 de la Charte, que tu sois jeune, éducateur, parent, commissaire ou tout simplement contribuable, tu peux obtenir des renseignements supplémentaires en t'adressant à l'organisme de ton choix.

La Fédération provinciale des comités de parents
(237-9666)

La Société franco-manitobaine
(233-4915)

Les Commissaires d'écoles franco-manitobains
(233-6079)

Le Conseil jeunesse provincial
237-8947)

Les Éducateurs et Éducatrices francophones du Manitoba
(888-2275)

Insertion à La Liberté du 6 février 1987.

LA GÉRANCE DE NOS ÉCOLES

UNE ÉDUCATION DE PREMIER CHOIX



POUR UNE ÉDUCATION DE PREMIER CHOIX



Plus de 6 000 écoliers franco-manitobains reçoivent en 1987 une instruction en français donnée par des éducatrices et éducateurs de langue française dans 24 écoles franco-manitobaines.

La plupart de ces écoles sont regroupées pour le moment dans des divisions scolaires où la forte majorité des électeurs sont de langue anglaise. Ces électeurs exercent un contrôle sur le choix des commissaires et des administrateurs chargés de diriger les écoles, qu'elles soient françaises, anglaises ou d'immersion.

Depuis dix ans, les parents francophones demandent que les écoles franco-manitobaines soient regroupées pour que puissent se constituer des conseils scolaires francophones. Ils exigent que les écoles franco-manitobaines soient dirigées par des administrateurs et des commissaires qui comprennent leur langue et qui obtiendront pour leurs enfants des services éducatifs de premier choix.

Les parents revendiquent un amendement à la **Loi sur les écoles publiques** pour la rendre conforme aux exigences de l'article 23 de la **Charte canadienne des droits et des libertés**. L'amendement permettrait aux 24 communautés scolaires francophones de créer (ou de se joindre librement à) une division scolaire de langue française. La loi identifierait les citoyens ayant le droit constitutionnel de voter et de se porter candidat aux élections dans de telles divisions scolaires.

MOI, ÉTUDIANT

Pour les écoliers, il y aura peu de changements dans la vie de tous les jours. Il est très possible toutefois que la qualité des services s'améliorent. Par exemple, il y aura sans doute plus de cours et de services spécialisés disponibles. Chacune des écoles sera autonome et les élèves auront en conséquence des installations bien à eux.

Et puis les activités parascolaires et les manifestations sportives et artistiques se dérouleront davantage dans le cadre du réseau d'écoles française.

MOI, ÉDUCATEUR

Les éducatrices et les éducateurs seront mieux appuyés par la communauté scolaire. Ils seront plus à l'aise dans leurs fonctions puisque les parents, les commissaires et l'administration seront sur la même longueur d'ondes dans la mise en oeuvre des objectifs éducatifs et culturels.

Les éducatrices et éducateurs conserveront leurs statuts personnel et collectif puisque la loi scolaire prévoit des garantis lorsqu'il y a des changements dans la formation des divisions scolaires.

MOI, PARENT

Les parents seront les plus étroitement liés aux changements. D'abord, ils jouiront d'un plus grand contrôle sur le choix des commissaires puisqu'ils ne partageront pas ce contrôle avec les parents anglophones.

Le statut des comités de parents passera du groupe de pression qu'il est actuellement au titre de conseil consultatif de l'école. Les débats politiques en éducation ne tourneront plus autour des questions linguistiques mais plutôt sur les questions de qualité d'éducation.

MOI, COMMISSAIRE

Les commissaires francophones actuels pourront sans aucun doute se faire élire dans les conseils scolaires de langue française et assurer la continuité. Le nombre de commissaires francophones est appelé à augmenter puisque certaines communautés scolaires francophones sont représentées par des citoyens n'étant pas visés par l'article 23 de la Charte.

Les commissaires et les électeurs dans une division de langue française seront des citoyens visés par l'article 23 de la Charte. Les réunions de conseil se dérouleront en français et les communications avec les contribuables se feront en français. Les commissaires n'administreront que des écoles franco-manitobaines et consacreront toutes les ressources disponibles à offrir des services de premier choix.

Les responsabilités des commissaires francophones demeureront celles prévues par la loi scolaire.